

NOM : U.N.E.F  
PRENOM : A.G.E.  
AGE : 51 ans  
PROFESSION : Syndicat  
                  étudiant  
QUALITE : Emmerdeur



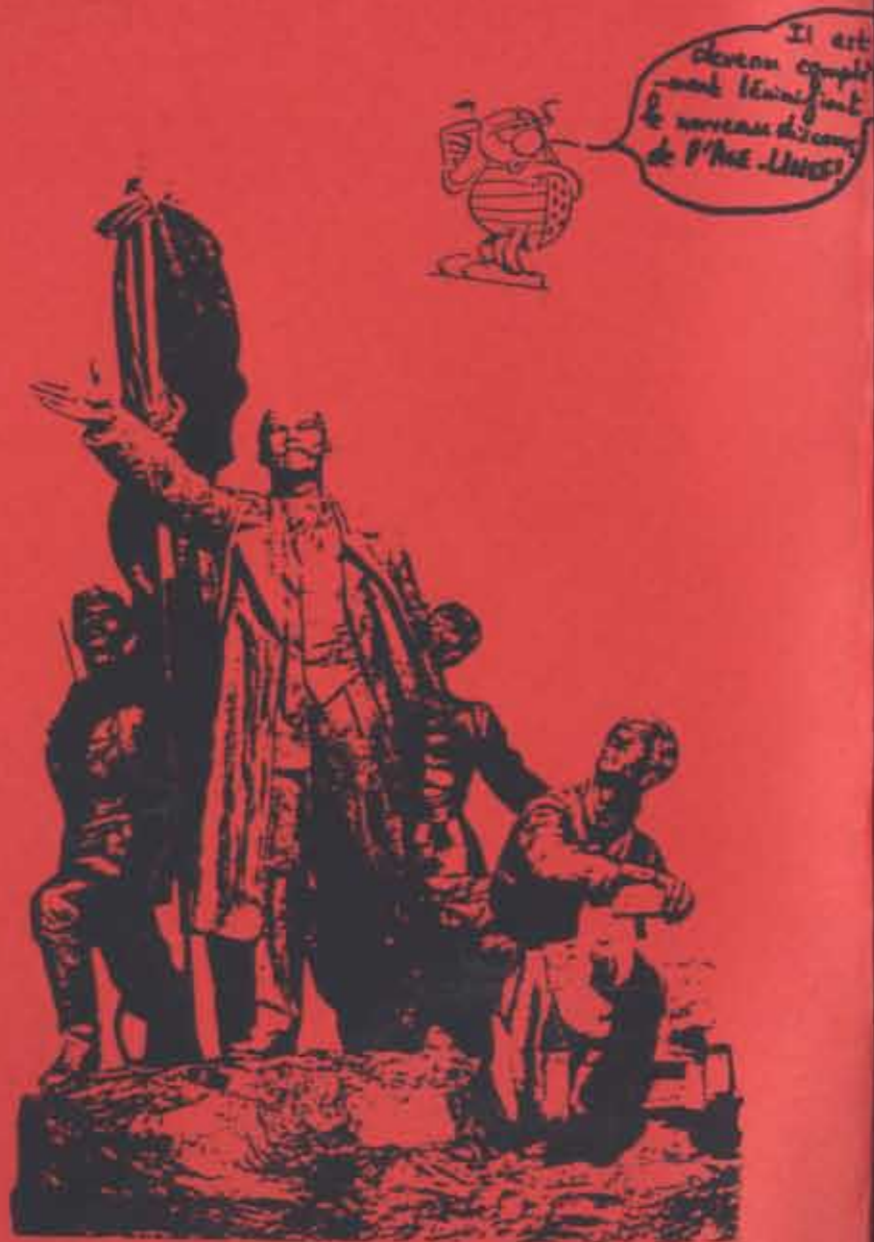
...et plus si affinités

a.g.e.  
*unef*  
sciences po

# L'ETAT ET LA REVOLUTION

MANIFESTE SATIRIQUE ET SYNDICAL

OCTOBRE 1997



QUE FAIRE?

## QUE FAIRE?

Pour le 80ème anniversaire de la Révolution d'Octobre et après douze ans d'existence, le guide de l'AGE-UNEF change de look. Pour nous, changer une formule qui a fait ses preuves est une gageure. Cependant, nous avons remarqué que la prétention à l'exhaustivité en était une également. **Développer notre ligne syndicale, présenter un regard critique sur l'organisation et le contenu de l'enseignement à Sciences Po, défendre des positions solides et constructives,** nous semble désormais à la fois plus urgent et plus utile aux étudiants de l'I.E.P.

Plus urgent, car l'ère des réformes et des remises en cause à Sciences Po est ouverte. En effet, derrière les projets fantasmagiques de notre cher Directeur (l'internationalisation de Sciences Po, la revalorisation du diplôme, la Fondation du citoyen, l'annexion de l'hôpital Laënnec...), se cachent d'autres logiques. La revalorisation du diplôme risque de passer par une suppression de la Première année, la Fondation du citoyen risque de provoquer une accentuation de la privatisation de l'I.E.P, l'internationalisation de Sciences Po

sur le modèle des grandes écoles américaines risque de couper définitivement le lien avec l'Université. Nous ne voulons pas jouer les Cassandres. Cependant, notre expérience de la confrontation syndicale (grève pour le maintien des bourses Institut-Fondation en 1995, campagne pour le droit au redoublement en première année en 1996...) ne nous donne guère d'illusions. Les bonnes intentions affichées par la Direction doivent être décodées. Si M. Richard Descoings est plus habile que son prédécesseur, il reste marqué par la culture de M. Lancelot. À l'opposé de notre conception de l'enseignement supérieur, la privatisation de l'I.E.P se poursuit, les droits d'inscription restent toujours aussi élevés, les illégalités et les iniquités sont légions, le paternalisme est plus vivace que jamais. L'AGE-UNEF considère que les étudiants de Sciences Po ne sont pas des incapables majeurs. Ils doivent être acteurs de leur propres études et faire entendre leurs intérêts quel que soit le sens de l'ambition réformatrice de M. Richard Descoings.

C'est en cela que cette brochure est



QUE FAIRE?



**QUE FAIRE?**

tout autant nécessaire aux étudiants qu'un simple guide rassemblant des informations pratiques sur la vie à l'I.E.P. Pour le côté pratique, nous tenons à votre disposition le guide national de l'UNEF, qui réunit toutes les infos utiles aux étudiants (logement, bourses, CROUS...). Nous vous signalons également que nos petits camarades de SUD ont sorti un guide de qualité. Par ce manifeste, nous avons un objet à la fois théorique et satirique. *L'État et la Révolution* (droits d'auteur réservés...) a pour ambition de transmettre aux étudiants les clés permettant de déceler l'envers du décor : la réalité, derrière les

dorures et les enluminures, de l'organisation et de l'enseignement à Sciences Po. Nous sommes convaincus que les étudiants ont le droit d'être informés afin de décrypter les communiqués lénifiants de la Direction. La **défense des intérêts des étudiants passe par la prise de conscience des problèmes qu'ils ont à affronter.** Armés de cette brochure, nous espérons que les étudiants seront plus nombreux cette année à comprendre les enjeux du syndicalisme à l'I.E.P, et qu'ils rejoindront notre combat syndical.

L'AGE-UNEF



L'Age-Unef à votre Service

**SOMMAIRE**

*"Après avoir minutieusement examiné les signes de la dégénérescence de l'appareil bureaucratique de l'État, à travers son fonctionnement et son idéologie, nous présentons les acteurs de la Révolution, leurs moyens et leurs buts."*

**I - L'ÉTAT****P.6****A/ Le fonctionnement**

L'illégalité organisée : le statut	P.7
La concentration bureaucratique des pouvoirs	P.10
Le petit peuple des soviets.	P.12

**B/ L'idéologie**

Année Préparatoire, Année Purgatoire	P.15
Le Son Altesse Sérénissime le SAS	P.20
4 itinéraires d'enfants gâtés	P.21
Langue de bois	P.24
Sport, RDA : 6 / IEP : 0	P.26
C'est quoi un diplôme ?	P.28

**II - LA RÉVOLUTION****P.33****A/ Les acteurs**

Alliés objectifs et ennemis de classe	P.34
L'AGE-UNEF pour vous servir	P.35

**B/ Les moyens**

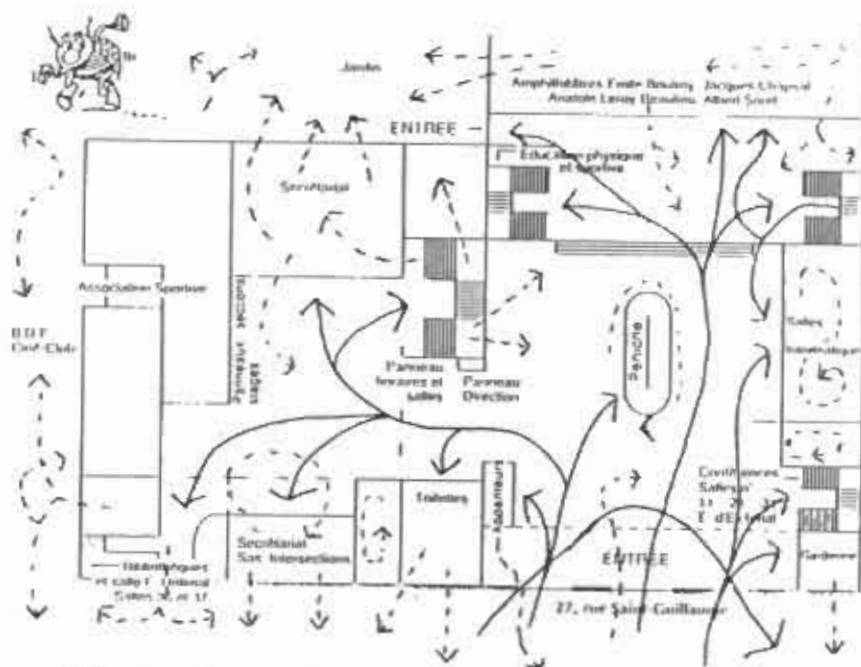
Les thèses d'Avril	P.39
Le détournement du droit bourgeois	P.41

**C/ Les buts**

5 ans de Goulag	P.44
Le capital à genoux	P.48
Glasnost	P.52
Entre le plan et le marché, il y a le service public	P.54

## I/L'ÉTAT

Pour faire tomber un Etat (car c'est notre but vous l'aurez compris), il faut comprendre son fonctionnement et son idéologie. Faire prendre conscience des forces, faiblesses et insuffisances de l'IEP aux étudiants est la première étape pour précipiter la transformation de Sciences-Po.



**L'ouverture des archives du KGB a dévoilé l'infâme vérité. Non seulement ils sont partout, mais ils ont un plan. Pour les arrêter maintenant que vous savez, ne votez pas Agéhunev.**

L'ILLEGALITE ORGANISÉE :  
LE STATUT

*Sciences Po, sa vie, son œuvre :  
Emile, Hippolyte, Anatole, Richard  
et les autres...*

1871. Après la déroute de Sedan, la marche des Prussiens sur Paris et la fuite de l'Empereur, la France est à bout de souffle. Un petit homme courageux, lucide et ambitieux, Emile Boutmy, pense avoir compris les raisons profondes de la défaite : la France a perdu la guerre car la France a été abandonnée par ses élites. Elle ne pourra se relever que quand elle aura retrouvée une Elite.

A cette fin, avec quelques copains et beaucoup de libéralités (c'est-à-dire « beaucoup de pognon »), il crée l'École Libre des Sciences Politiques. L'École se fait un nom (Sciences Po) et aide les esthètes des familles bourgeoises du Quartier Latin à préparer le concours d'admission du Conseil d'Etat.

A la veille de la guerre de 40, Sciences Po est encore une affaire de famille. L'avant-garde professorale s'y fait un nom : ainsi, un certain Philippe Pétain assure un cours

remarqué de diplomatie et stratégie. Les donneurs de libéralités gèrent leurs boîte privée avec un sens certain des affaires et du marketing, ils forment des générations d'élites qui ressemblent beaucoup aux précédentes et placent les droits d'inscription (déjà !) sur les marchés financiers. Ayant peut-être uniquement souscrits des actions sur les grands groupes industriels allemands (Krupp, Siemens, IG Farben...), en 1945, ils sont ruinés.

De plus, les groupes armés communistes au pouvoir à cette époque n'ont jamais beaucoup aimé l'École (Marchais a loupé 14 fois le concours d'admission en AP après Prepa Messerschmitt). Sciences Po est nationalisé : l'E.L.S.P. devient Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Cependant, et c'est là que ça se complique, les vaillants donneurs de libéralités ont refusé d'abdiquer. Ils ont repris les bouquins qu'ils avaient gentiment prêtés, et ont créé une boîte privée pour les louer à l'I.E.P. : la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Dès cet instant,

*Je me dit  
quelque chose  
la révolte de  
Boutmy*



**CENSURE!**

## LE STATUT

le ver est dans le fruit : le racket ne faisait que commencer.

Les gouvernements faibles se succèdent et les généreux donateurs reprennent peu à peu toutes les parcelles de pouvoir qu'ils avaient cru devoir abandonner en 1945. Les générations d'élites qu'ils ont formées ne sont pas ingrates : la F.N.S.P.

parvient à diriger et à administrer l'I.E.P. Dans la bonne tradition de l'E.L.S.P., elle recommence à ponctionner les revenus des élèves.

*Un statut qui  
« fait eau de toute part »*

Cependant, une loi du 26 janvier 1984, appelée loi Savary sur l'enseignement supérieur, vient un beau jour troubler tout ce beau monde. Elle proclame que l'enseignement supérieur n'est pas une affaire de famille entre gens de bonne compagnie. Elle affirme que les Universités et les autres établissements publics d'enseignement supérieur (comme Polytechnique, l'E.H.E.S.S... et l'I.E.P de Paris) nommés pour l'occasion « Grands établissements », doivent se conformer à un certain nombre de

principes, consubstantiels au service public de l'enseignement supérieur. Si les copains qui gèrent ensemble la F.N.S.P. encaissent le coup (Jacques, René, Alain, Richard et les autres...), ils ne changent rien à leurs pratiques.



Ainsi, depuis douze ans, l'Institut d'Etudes Politiques de Paris est géré en toute illégalité :

le décret du 10 mai 1985 relatif à l'IEP de Paris méconnaît les principes d'autonomie et de démocratie fixés par la loi Savary. Outre l'atteinte au caractère public de Sciences Po, ce décret qui confère l'intégralité des pouvoirs de décision à une fondation privée, la Fondation Nationale des Sciences Politiques, permet de fixer des droits de scolarité prohibitifs.

C'est pourquoi, le 22 août 1992, l'Age-Unef déposait un recours en annulation des droits d'inscription illégaux devant le tribunal administratif de Paris (Age Unef et Alain Slama contre FNSP, 9213264/3). Le 9 février 1994 le commissaire du gouvernement, monsieur Federbuch, rend ses conclusions : il donne raison à l'Age Unef en reconnaissant que le mode de fixation des droits d'inscription à l'Institut n'est pas conforme à la

## LE STATUT

démocratie, d'une part, et d'autre part, ne respecte pas les règles élémentaires de compétence en



matière fiscale, et qu'enfin, le statut de l'IEP "fait eau de toute part". Il demande l'annulation de la décision concernant

les droits d'inscription. Contre toute attente, le TA, sans doute impressionné par la puissance du lobby Sciences Po, décide le 9 mars de rejeter le recours. L'Age-Unef a immédiatement fait appel de cette décision auprès du Conseil d'Etat. Aujourd'hui, le Conseil d'Etat n'a toujours pas statué.

Ainsi, les bonnes affaires continuent à la F.N.S.P. Cette belle boîte privée a su diversifier ses activités et s'enrichir sans jamais perdre le contrôle sur l'I.E.P. Ainsi, l'I.E.P. n'a pas de patrimoine : tout ce qui est utilisé par l'I.E.P. appartient à la F.N.S.P. Il n'a pas non plus de budget : le montant des recettes et des dépenses affecté à l'I.E.P. est déterminé de façon complètement discrétionnaire par le C.A. de la F.N.S.P (sans intervention aucune des élus étudiants...).

Cette pratique n'est pas seulement scandaleuse, elle est illégale. En tentant d'obtenir l'élévation du décret de 1985 relatif à l'I.E.P au rang législatif ce qui rendrait le statut de l'insitut inattaquable devant la juridiction administrative (Conseil des Ministres du mercredi 2 avril 1997, dans le cadre du débat sur les "diverses dispositions d'ordre financier"), le lobby Sciences Po fait un terrible aveu d'impuissance.

*Le statut actuel est illégal. L'Age-Unef avait raison depuis le début.*





## LA CONCENTRATION

*Le Grand Timonier de la Péniche, Richard Descoings, pour vous servir.*

Il était grand, il était beau, il sentait bon le sable chaud... Arrivé à la tête de Sciences-Po en mai 1996, le nouveau directeur ressemble peu à son prédécesseur, « le Cancrelot », aujourd'hui grabataire au Conseil Constitutionnel. Pour autant, est-ce que cela change quelque chose ? En fait, Richard Descoings est à Alain Lancelot ce que Louis-Philippe était à Charles X. Ça veut

dire qu'il se balade moins souvent à cheval dans la péniche avec un missel sous le bras. Mais avec lui, pas de risque d'avoir à subir une campagne des banquets, il les organise lui-même (vous verrez après votre diplôme en 3ème année). Bref, il est sympa. Mais si ce n'est plus l'alliance du trône et de l'autel, c'est toujours celui de l'argent et de la FNSP. Et ça, notre Louis-Philippe local n'y change rien (la différence entre infrastructure et superstructure, vous connaissez ? cf Le Capital de Karl Marx, membre de l'AGE-UNEF à titre posthume) Mais malheureusement, à moins de devenir un syndicaliste chevronné

(ce que l'on vous souhaite) ou d'être de tous les cocktails, vous aurez peu l'occasion de rencontrer King Richard au cours de votre scolarité.

En revanche, pour tous les petits tracas de la vie estudiantine (problèmes de sections, de bourses, de taille du local syndical), vous avez une large panoplie d'interlocuteurs :

*L'homme à tout faire, Guillaume Piketty....*

...directeur de la scolarité, responsable pédagogique des enseignements d'ouverture, de l'informatique et du Certificat D'Etudes Appliquées (CEA), et membre du relais victorieux de la course à pied Sciences-Po vs HEC (ça c'est Piketty en short). Bref, c'est le petit type rigolo que vous avez pu voir à l'entrée du SAS. Quand vous avez un pépin, et si vous n'êtes pas pressé, c'est toujours un bon tuyau. Mais attention, il répond souvent oui mais agit peu (c'est un adjoint).



## BUREAUCRATIQUE DES

*La jeune garde (montante) : les responsables de section.*

Ce sont eux que vous aurez l'occasion de rencontrer le plus souvent pour tous vos problèmes concrets (maladie) ou plus existentiels (changement de section, avenir professionnel...), et chaque fois que vous avez une heure à perdre. N'hésitez surtout pas à les solliciter, ils sont généralement très dispos, et d'ailleurs, ils sont là pour ça.

SP : Frédéric Mion

ECO-FI : Yves Richard et David Abiker (généralement c'est plutôt lui qu'on voit)

CRH : Michel Gardette

SI : Stéphane Eard

*La petite nomenclatura : le secrétariat*

Ils ne sont pas influents, a priori peu dangereux, mais ne vous y trompez pas, ces serviteurs zélés et fidèles des intérêts supérieurs de la FNSP ne font pas de cadeaux. Insensibles à la douleur estudiantine, convaincus de leur bon droit et de

leur rectitude morale, ils refusent tout cas par cas. S'ils accordent une dérogation, c'est en fermant les yeux et en priant de ne pas se retrouver au goulag (sous-sol de la FNSP). On vous aura prévenus : n'oubliez pas un document dans votre dossier d'inscription administrative, ils ne vous préviendraient que tardivement que votre inscription pédagogique est sérieusement compromise.



## LE PETIT PEUPLE

*Le Conseil d'Administration de la FNSP ou le Soviet Suprême*

Le CA de la FNSP est le véritable centre de décision de Sciences-Po. Comme vous vous en rappelez si vous avez lu les pages précédentes, il est composé principalement des représentants des héritiers des auteurs de libéralités, c'est à dire des anciens propriétaires de l'IEP. Dans l'organe le plus fermé et le plus secret de Sciences-Po, les étudiants ne sont évidemment pas représentés. Ce qui, compte tenu de l'étendue des attributions de ce conclave, pose un léger problème. Les voix des seigneurs sont donc impénétrables... En revanche, on sait de source sûre que René Rémond (mais si c'est le petit vieux que vous avez vu à côté du grand brun le jour de la rentrée en Première Année et que vous avez pris pour Jean-Paul II) hante toujours ces lieux. C'est lui le Deng Xiao Ping ou président de la FNSP.

*Le Concile de Direction ou Conseil de Direction ou encore CD de son petit nom*

Ce soviet là accepte la présence étudiante, pour rigoler. En gros, c'est un CA de Fac, les pouvoirs budgétaires en moins. Les 8

étudiants élus en janvier (votez qui vous savez!) doivent affronter une foule hétérogène : 8 enseignants, 3 représentants du personnel, 4 membres de droit - Président de la FNSP, président du conseil régional



d'Ile de France (on ne rigole pas), directeur général de l'administration, président de l'association des anciens élèves (allez, on essaie de contenir encore son rire) - 6 personnes cooptées par le Conseil de Direction représentant les organisations syndicales, patronales, l'université et la FNSP et les 17,3 Millions de salaire annuel de Michel Pébereau, 2<sup>ème</sup> PDG le mieux payé de France, accessoirement président du CD et tout à fait accessoirement prof d'éco pendant la digestion du lundi. Evidemment, tous ces braves gens ont souvent autre chose à faire qu'à se déplacer un lundi par mois à huit heures du mat', mais ils oublient rarement de laisser leur procuration

## DES SOVIETS

au susnommé Michel Pébereau, qui hésite encore plus rarement à s'en servir.

*La Soumission Paritaire ou Commission Paritaire ou encore CP de son petit nom*

Là, on est plein (8, alors votez qui vous savez) et comme les profs (8 aussi) sont parfois absents, des fois même on est majo, ce qui n'est pas plus mal, compte tenu de l'esprit d'indépendance vis-à-vis de la Direction qui caractérise nos chers maîtres. Mais attention, restons calmes : la CP n'est qu'une instance de concertation à compétence consultative pour tous les problèmes pédagogiques et la vie de l'établissement ; ses avis ne lient pas le Conseil de Direction. En français, on n'y décide de pas grand chose mais ça permet de faire avancer des idées qui parfois (si, si) sont reprises.

Au sein de la CP est élue la commission des sous-libertés politiques, syndicales et associatives qui fait appliquer le règlement de ces dites libertés.

Cette année, et jusqu'à janvier, les profs élus sont : J.-L. Bessis, J. Blanc, J. Génèreux, M.-A. Jamet, M-C Labrousse, J. Mc Cearney, P. Mechet, M. Sadoun. Reconnais-tu ton maître de conf ?

*Compte rendu de la séance extraordinaire de Soumission Paritaire du 21 janvier 1997*

(toute ressemblance avec des personnages existant ou ayant existé serait purement intentionnelle)



## Présents :

Elus enseignants M. NEVERMORE, président enseignant, (directeur de cabinet dans le civil), M. TOMEHUNETDEUX, cigare au Basile  
Elus étudiants : MM GODES-D'ARMOR (Hadès), LAGUILLER (Hagéunev), Mies DESCHANEL, présidente étudiante (Hunéfidé), HILLARY (Hagéunev), TIBEHERRY (Rhaïsp)  
Excusé : M. B-6 (coulé),  
Assistaient à la séance :  
M. R1D1, directeur, M. R2D2, directeur de la scolarité, M. MICHETTE-GARDEL, tombeur (et l'argent du beurre).

M. R1D1 (un directeur de valeur) propose de faire de nouveau son célèbre discours applaudi sur les scènes du monde entier (et même plus) pour l'intergalaxisation de l'Heupé et la création

de l'hôpital pour le Citoyen.

M. R2D2 (un sous-directeur de valeur) opine (chautement) du bonnet.

M. NEVERMORE dit que non

M. R1D1 s'insurge violemment. Il explique que néanmoins, il croit à la cogestion, et que par conséquent M. NEVERMORE est souverain dans cette salle, et que puisque c'est comme ça, il va aller faire son discours aux appariteurs dans le couloir

Mlle DESCHANEL (une valeur sûre) dit qu'elle est d'accord, mais elle ne sait pas encore avec qui.

M. GODES-D'ARMOR (sans domicile fixe) demande qu'un amphithéâtre de l'Hiéupé soit rebaptisé « amphithéâtre Valéry Giscard d'Estaing » (à titre posthume) et s'indigne par avance du refus bassement idéologique de l'Agéhunev.

M. NEVERMORE (appariteur au Palais-Bourbon) rappelle à M. GODES-D'ARMOR que la parole est aux syndicalistes.

Mlle DESCHANEL (sous-évaluée) indique qu'elle croit savoir avec qui elle est d'accord, mais que là tout de suite, ça lui échappe.

M. LAGUILLER (quota homme de l'Agéhunev) exprime le souhait de voir les larges masses populaires de l'Hiéupé bénéficier de la présence rayonnante d'un buste équestre du camarade V.I. LENINE, injustement décapité par les mencheviks le 21 janvier 1793. Il suggère que ce buste soit placé dans la péniche, rebaptisée pour l'occasion « Cuirassée Potemkine »

Mlle HILLARY (quota nain de l'Agéhunev) précise que les paroles de M. LAGUILLER ont, sans doute, dépassé sa pensée (éminemment juste néanmoins). Elle déclare que l'Agéhunev est prête à transiger sur le nom de la Péniche, à condition que le cheval soit à l'effigie de ZYROMSKI, voire, à la rigueur, de Jean JAURES.

M. TIBÉ-HERRY (quota élu du Rhaisp) demande qui sont tous ces gens. Elle émet l'hypothèse que ces personnages ne soient partie prenante de l'immonde complot socialo-communiste destiné à empêcher le retour de Jacques CHIRAC à la maine de Paris.

M. NEVERMORE (aspirant huissier au Palais du Luxembourg) rappelle (vivement) que la parole est aux syndicalistes.

*\*\* La séance est levée. M. R2D2 part à la recherche de M. R1D1, qu'il trouve dans le jardin occupé à expliquer avec fougue le plan quadriennal au chat noir. \*\**

M. R1D1 (un directeur consterné) précise que le petit chat est mort.

M. R2D2 (JAMAY de DEKOIN) opine tristement du bonnet.

M. TOMEHUNETDEUX (économique en sciences) demande si on pourrait passer aux choses sérieuses. Il exprime ses inquiétudes devant le coût prohibitif du buste équestre de LENINE, et propose que ce buste soit réalisé en papier mâché par des étudiants dans le cadre d'un enseignement d'ouverture, ce qui représenterait une optimisation parétienne en termes de budget-temps. Il ajoute qu'il n'est pas sûr de ne pas penser exactement le contraire de ce qu'il vient de dire, mais que comme il va voter pour le projet de la direction, finalement il s'en fout.

Mlle HILLARY (quota Duracell de l'Agéhunev) dit que certes, mais que non. En effet, cela reviendrait à remettre en question le statut de jeune travailleur intellectuel en formation des étudiants de l'Hiéupé, ce qui n'est ni juste, ni souhaitable.

M. LAGUILLER (quota Cronstadt de l'Agéhunev) précise qu'on en a fusillés pour moins que ça en 1917.

Mlle TIBÉ-HERRY (quota logement social de la mairie de Paris) demande ce qui s'est passé en 1917. Elle indique qu'elle se fait là le relais des interrogations de nombreux étudiants de sa conférence, dont elle est le porte-parole.

M. NEVERMORE (courroucé à Malignon) rappelle pour la dernière fois que la parole était aux syndicalistes. En représailles, il donne la parole au responsable de la section Syndicalisme de l'Hiéupé, avant de voter pour le projet de la direction.

M. MICHETTE-GARDEL (G O de CRH) dit que ah, virgule, quand même, virgule, il croyait ne jamais pouvoir prendre la parole pour présenter la réforme de la section GRH.

*\*\* La séance est levée. \*\**

M. R2D2 est seul dans la salle. Il pleut. Il opine du bonnet.

## A.P. : ANNÉE PURGATOIRE

La Première Année (ex Année Préparatoire, au temps où elle était bien distincte du cycle du diplôme, nom malheureusement resté dans la langue courante) est **une année qui vise à l'acquisition par les étudiants des connaissances de base, des méthodes de travail nécessaires à la poursuite d'une formation plus pointue en deuxième puis en troisième année.** Les cours magistraux concernent les matières suivantes : histoire politique, histoire économique, histoire des idées politiques, institutions Politiques, institutions Européennes, économie, géographie

La première année, jusqu'en 1996, était généralement ressentie comme **la plus difficile de Sciences-Po, pour des tas de raisons, essentiellement liées au stress du non-redoublement, institutionnalisant le bachotage.** Heureusement, depuis l'obtention du droit au redoublement automatique, l'année dernière, on peut espérer que l'atmosphère en première année deviendra, au cours du temps, moins stressée.

En plus de nos conseils des pages précédentes, n'oubliez pas que les maîtres de conf' sont aidés par des assistants, étudiants de 2<sup>e</sup> année. Ceux-ci doivent donc vous conseiller. N'hésitez pas à exiger

leur présence, à les consulter... ils sont payés pour ça (700 F par an !). Attention : certains assistants, trop zélés, vous feront trimer plus qu'ils ne vous aident. Dialoguez avec eux, ou foutez-leur votre poing dans la gueule.

L'objectif essentiel de cette année est malheureusement le passage en deuxième année et la migration vers les locaux surpeuplés de la rue Saint-Guillaume. Malgré la réforme de 1996, le maître mot reste donc : le travail.

### Partir à l'aventure

Pourtant, il ne faut pas vous laisser abattre. N'hésitez pas à vous aventurer rue Saint-Guillaume, autour du banc oblong du grand hall du 27, dans la "Péniche". Vous ne vous y sentirez pas seuls, les membres de l'AGE-UNEF y tiendront des tables plusieurs fois par semaine.

La vie repliée sur la Rue de la Chaise, avec trois sorties aventureuses jusqu'à l'Amphi Boutmy les lundi, mercredi et vendredi matin n'a jamais été un gage de réussite... Pensez aux nombreuses associations (il y en a pour tous les goûts, du pire au





## ANNÉE PRÉPARATOIRE

meilleur), aux syndicats, voire au Basile...

### *Le nouveau visage de la première année*

La première réforme de l'"Année Préparatoire" a été votée en 1992. Attendue depuis des années, elle a malheureusement encore illustré le manque d'attention de la direction de l'IEP aux préoccupations des étudiants.

En effet, après maintenant quatre ans d'application de cette réforme, force est de constater que les résultats ont été plutôt consternants. S'il est incontestable qu'un changement s'imposait et qu'il était logique de supprimer l'examen, auparavant mode d'évaluation unique, tomber dans l'excès inverse et lui substituer ce système de contrôle continu n'a pas réellement amélioré la situation des étudiants de Première Année.

L'évaluation de l'étudiant est discrétionnaire et obscure, les notes de conférence en surprennent plus d'un. Très peu de maîtres de conférence donnent le détail de leur notation et les notes de fin d'année restent - par tradition - soumises à une péréquation mystérieuse (Marianne Viort enfermée trois jours dans son bureau avec un crayon, qu'est-ce que ça donne ?).

La transparence des notes est un problème général à l'IEP (cf plus loin)

Si le travail de la Première Année s'apparente à un bachotage déstructurant et si l'évaluation de l'étudiant fait la preuve d'une subjectivité totale (l'avis déjà insondable des maîtres de conférence peut en outre être remis en cause par le jury administratif de juin qui ne connaît de vous que votre nom...), l'examen de septembre apparaît beaucoup plus comme une condamnation que comme un rattrapage réel. N'oublions pas enfin que l'examen, comme le passage en juin, sont jusqu'ici soumis à des quotas aussi rigoureux qu'officieux.

La dernière trouvaille : les étudiants voient, depuis deux ans, leur choix de section pour la deuxième année remplacé par un simple souhait (accompagné par une lettre de motivation). Même si, jusque là, les souhaits semblent avoir été toujours satisfaits, ce système (visant assez explicitement à limiter les orientations en SP) pose de nombreux problèmes, notamment d'égalité entre admis de juin et de septembre, et fait craindre un bachotage supplémentaire (plus seulement pour passer, mais aussi pour aller dans la section qu'on souhaite).

## ANNÉE PURGATOIRE

Etudiants d'AP, n'oubliez pas la brosse à reluire dans la liste de vos fournitures !

L'examen de septembre sert donc de procédure d'appel pour les étudiants rejetés par le jury de juin. De niveau difficile, les épreuves portent uniquement sur les programmes des cours d'amphi (le programme, pas le contenu effectif...). Il comporte une épreuve d'histoire, de géographie, de droit, d'économie, de langue (ainsi qu'une épreuve orale en langue) et... le douloureux exercice de Questions Multiples.

La réforme de 1996, elle, a permis une amélioration importante en instituant le droit au redoublement automatique (une fois) en fin de première année (cf. infra le nouveau règlement). Vous ne risquez donc plus d'être virés après un échec en septembre; ça fait du bien, sans résoudre tous les autres problèmes.

Heureusement, vous pouvez compter sur l'aide de l'AGE-UNEF : cet été, au mois d'août, nous avons organisé bénévolement des séances de tutorat et des galops corrigés par des étudiants diplômés de la maison afin d'aider les étudiants « septembrisés » dans leur révision. Des disquettes contenant des notes d'élèves sur les cours de messieurs Azéma, Winock, Demier et Lévy ont

en outre été mises en circulation par l'AGE-UNEF. N'hésitez pas à nous contacter pour les obtenir.

### *Quatre propositions de l'AGE-UNEF*

1- Compensation, pour le passage en deuxième année, entre deux séries de partiels et le contrôle continu (50-50). Cela reviendrait en fait à étaler l'ex-examen de juin sur l'année, afin d'assurer l'objectivité, le stress en moins. Les sujets des partiels seraient communs, les copies anonymes et le deuxième partiel, pour qu'on ne le confonde pas avec un examen final, aurait lieu au plus tard aux alentours de Pâques.

2- Possibilité de redoublement illimité, comme dans le deuxième cycle.

3- Transparence de la notation et fin des quotas. L'AGE-UNEF ne saurait en effet envisager la suppression des notes sans la suppression de la sélection : la direction de l'IEP "oublie" la deuxième partie du vieil idéal soixante-huitard qu'Alain Lancelot nous lançait à la figure avec ironie. Dans l'attente de ces jours meilleurs, nous pensons que les examens (et partiels) et le système de notation, avec tous ses inconvénients, restent les critères les moins subjectifs d'évaluation des

## ANNÉE PRÉPARATOIRE

étudiants.

4- Rétablissement d'une entière liberté de choix de la section pour la deuxième année, accompagné par la continuation des efforts d'information sur ces sections.

*Les tables de la loi : un condensé critique*

*Nous vous présentons une partie du règlement des conditions d'admission des élèves du premier cycle dans le deuxième cycle, arrêté le 28 septembre 1992, modifié le 20 mai 1996 (et comment !).*

Art. 1 : Au terme de l'année universitaire, les élèves de première année peuvent, s'ils ont atteint un niveau satisfaisant, accéder directement au deuxième cycle. Dans le cas contraire, ils doivent se présenter à un examen dont les épreuves se déroulent au mois de septembre. L'accès au deuxième cycle est, en tout état de cause, conditionné par le respect de toutes les obligations de scolarité.

*Toute la subjectivité de l'évaluation de l'étudiant est contenue dans cette expression vague : "un niveau satisfaisant" !*

Art. 3 : A l'issue de l'année universitaire, les maîtres de conférences se réunissent en

commissions, afin d'évaluer le travail accompli et le niveau atteint par les élèves de la conférence dans l'ensemble des disciplines.

Chaque commission de conférence comprend un membre du jury de fin de première année, les maîtres de conférences d'histoire, d'institutions politiques, d'économie, de géographie, de lecture et un représentant des enseignements de langue. Elle délibère sur le rapport général d'un représentant du Directeur. Elle propose au jury l'admission directe dans le deuxième cycle, la délivrance de certificats aux élèves ayant atteint une bonne maîtrise d'une ou plusieurs matières.

*L'amendement de l'AGE-UNEF à cet article, concernant la présence d'un représentant étudiant, a été refusé par le Conseil de Direction. On attend toujours la glasnost à l'IEP!*

Art. 4 : Le jury établit la liste des étudiants admis à s'inscrire dans le deuxième cycle dans les conditions suivantes :

- 1) Sont admis les étudiants dont le jury estime qu'ils ont atteint un niveau suffisant, après examen de leur dossier et des propositions formulées par la commission de conférence.
- 2) Les étudiants qui n'ont pas été

## ANNÉE PURGATOIRE

déclarés admis dans les conditions prévues au 1) peuvent se présenter à un examen portant sur les cours, dont les épreuves sont précisées à l'article suivant. Le jury prononce l'admission des étudiants ayant obtenu la moyenne de 10 sur 20 à cet examen.

*Comme le demandait l'AGE-UNEF dans un tract l'an passé : "Êtes-vous suffisant ?"*

Art. 7 : Le jury décerne, à partir des propositions qui lui sont faites par les commissions de conférences, des certificats d'études, dans l'une ou plusieurs des disciplines de la première année, aux étudiants ayant acquis une bonne maîtrise de telle de ces matières.

*Les certificats par matière permettent d'obtenir certaines équivalences dans certaines universités parisiennes. C'est une bonne chose (demandée par les étudiants, d'ailleurs) mais les équivalences restent très aléatoires : elles dépendent des accords conclus entre l'IEP et les différentes universités, bref, de la bonne volonté de ces dernières ! Soulignons qu'elles sont de plus en plus réticentes, à cause de l'ostracisme dont fait preuve la direction de l'IEP à leur égard.*

Art. 8 : Le jury de fin de première année peut, par délibération

spéciale, autoriser certains étudiants à s'inscrire à nouveau en première année. Il se fonde notamment sur le dossier et sur le profil des élèves, sur l'avis de la commission de conférence lorsqu'il autorise le redoublement dès le mois de juin, et sur le résultat obtenu à l'examen lorsqu'il statue, le cas échéant, au mois de septembre.

L'autorisation accordée par le jury peut être assortie de la dispense de certains enseignements.

*Ça, c'était avant. Mais depuis, l'eau a coulé sous les ponts. La mobilisation d'il y a 2 ans a permis d'obtenir ça :*

Art 8 (le nouveau) : les élèves ne remplissant pas les conditions pour être admis en deuxième cycle peuvent redoubler la première année à condition d'avoir rempli la totalité de leurs obligations de scolarité et de s'être soumis aux épreuves de l'examen. Il ne peut être utilisé de cette faculté qu'une seule fois.

*C'est mieux hein ? Bon, c'est pas encore tout à fait ça et l'AGE-UNEF continue de revendiquer le droit au redoublement illimité, comme pour les autres années. Mais allez, quoi, Rome ne s'est pas construite en un jour.*



## SON ALTESSE SERENISSIME

### LE SAS

Les étudiants entrés à l'IEP par la procédure d'admission sont tenus d'effectuer une période de scolarité spécifique répondant au doux nom de SAS (encore qu'il ne s'agisse pas précisément de décompresser).

Le SAS est une phase d'enseignement intensif de 8 semaines destinée à mettre à niveau les étudiants de la Procédure d'Admission dans les matières qu'ils connaissent peu ou mal, et à les intégrer à l'IEP.

Faut-il passer le SAS en apnée ? Il faut plutôt apprendre à louvoyer. Comprendre que l'IEP est très scolaire, qu'il faut planifier glande et travail, bien répartir ses exposés, donner l'air de travailler comme un bagnard dans les goulags. Mais ne pas se laisser bouffer, revendiquer, dialoguer avec le prof. Bref, devenir intelligent en tirant profit de Sciences-Po, sans devenir un mouton.

Le SAS comprend entre 18h et 21h

de cours et conf' hebdomadaires, dont environ 13h30 d'assiduité obligatoire. Il se décompose en 5 modules, dont certains peuvent faire l'objet de dispense : histoire contemporaine, initiation à l'économie, initiation aux institutions politiques, initiation à l'informatique et, éventuellement, mise à niveau en langue étrangère. Une note globale est attribuée à chaque étudiant en fin de SAS, qui compte de manière marginale dans l'attribution du diplôme.

Bref, le SAS est une période initiale



fatigante, qui se caractérise par une charge de travail exagérée et mal répartie, mais ressemble à la suite.

Bon courage !

## 4 ITINERAIRES D'ENFANTS

Pour donner des idées aux AP et des regrets aux PA, voici un aperçu de chaque section, histoire de fixer les idées...

### Eco-Fi

« Cette section donne une formation, à dominante financière, aux métiers de l'entreprise. Sa spécificité se traduit, en 2<sup>ème</sup> année, par l'enseignement du droit des affaires et de la comptabilité ; en 3<sup>ème</sup> année, par la nécessité d'effectuer un stage d'un minimum de 3 mois en entreprise et par une spécialisation obligatoire en analyse et gestion financière », (brochure IEP)

Pour ceux qui veulent entrer rapidement dans la vie active et que le monde de l'entreprise ne rebute pas. Attention, si c'est plutôt l'économie qui vous intéresse, allez en Service Public, ou si vous voulez faire de la finance, ayez un père dans le métier.



Ici pas d'enseignement d'ouverture mais des « Sésames » : petits déjeuners insipides avec des patrons de grandes entreprises, ou encore, si papa ne vous a pas laissé approcher les ouvriers, Sciences-Po vous offre une seconde chance de « rencontrer » le monde du travail. Pour ne rien vous cacher, nous n'avons pas encore d'adhérents dans cette section (ils sont à SUD). Mais il ne tient qu'à vous de changer notre image caricaturale... ou de changer de section. D'ailleurs, Christian Clavier a fait Eco-Fi.

### CRH

Anciennement PES (Piano et Solfège), plus professionnalisée aujourd'hui (Cuisine Restauration Hôtellerie) mais toujours aussi féminine, c'est la section des filles à marier et de l'AGE UNEF. Normal, c'est la section glande : c'est aussi la section de Michel Gardette. Section gigogne, elle se décompose en 3 filières mais depuis la récente réforme, seule la 3<sup>ème</sup> année est différenciée.

✦ **Communication** : de réputation plutôt sympa, cette section obtient de bons résultats aux concours des écoles de journalisme et offre pas mal de débouchés dans les DESS de technique de l'information et consort.



## 4 ITINÉRAIRES D'ENFANTS

↳ **GRH** : Gestion des ressources humaines comme son nom l'indique, cette section conduit aux métiers de direction de ressources humaines. Beaucoup moins fermée depuis sa récente réforme (possibilité de faire des enseignements d'ouverture), elle reste la filière la plus pro de Sciences-Po. Attention tout de même, pour trouver un **b o u l o t** ensuite, il vaut mieux y ajouter un **DESS**. Les étudiants aiment généralement bien leur section, où ils apprennent que dans plan social, il y a social.



↳ **Recherche et enseignement** : 3 possibilités, histoire, sociologie ou science politique. C'est la filière la plus universitaire de Sciences-Po. Elle vous permet de suivre un cursus à la fac en même temps, hautement conseillé si vous comptez continuer dans cette voie. (DEA, agreg'). Pas de stage mais un mémoire qui vous permet de raconter vos vacances en 150 pages ou un certificat d'études politiques

qui vous permet de prolonger vos vacances.

## Section Internationale

C'est la 2<sup>ème</sup> section glande de l'IEP. Ses débouchés ne sont pas toujours très clairs mais si vous faites SI après une 2<sup>ème</sup> année SP et avant un DEA d'histoire, vous pouvez tout de même devenir directeur de la scolarité à Sciences-Po. Pour devenir directeur tout court, voir infra.

Cette section se décompose aussi en 3 filières :

↳ **Action internationale de l'entreprise** : Eco-Fi en plus international, donc en plus sympa. Le stage est obligatoire : et si votre grand-père ne dirige pas les hôtels Hilton (ça arrive), Sciences-Po vous trouve un stage.

↳ **Europe communautaire** : pour bosser dans les organismes européens. Attention ! Depuis l'élargissement de l'Europe, les places pour les français sont très, très rares.

↳ **Relations Internationales** : plus axée sur la recherche (d'emploi).

**Warning** : la Section Internationale ne prépare pas du tout aux concours du Quai d'Orsay. (Pour la diplomatie, cf page suivante)

## 4 ITINÉRAIRES D'ENFANTS

## Service Public

Si vous voulez rencontrer les gens que vous voyez en bibliothèque, si vous êtes déjà abonné à l'AJDA (si, si, il paraît que ça existe), ou si vous admirez le (très) politiquement correct Bernard Stur, c'est la section à choisir.

Toute entière tournée vers la préparation aux concours administratifs (ENA en tête), cette section ressemble à s'y méprendre à la prép'ENA (cf plus loin), et réciproquement. Elle demeure par de nombreux côtés une section très généraliste avec comme principal avantage, la diversité, et comme principal inconvénient, les nombreux galops.

Parmi les multiples options à choisir, sachez faire votre tri, notamment en 2<sup>ème</sup> année :

↳ Avec l'**Analyse Budgétaire et Comptable (ABC)**, vous découvrirez le monde féérique des finances publiques : étude des projets de loi de finance, prosternation devant le sacro-saint équilibre budgétaire et ambiance futurs énarques garantie.

↳ Les **Techniques Quantitatives (TQ)**, une option indispensable si vous choisissez dominante économie en 3<sup>ème</sup> année. Les TQ ne plaisent

généralement qu'aux amoureux des dérivés et des suites et aux inconditionnels des plaisanteries vulgaires de Schlachter.

↳ **Science Administrative** est sans aucun doute l'option demandant le moins de travail : juste un mémoire à rendre en mai, pas de galop, et une prise de contact avec le « quotidien de l'administration », très différent selon que vous choisissiez l'ANPE de la Courneuve ou la bibliothèque du 15<sup>ème</sup> arrondissement.



"Et à quand 1 Section Française de l'Internationale Communiste ?"

## LANGUE DE BOIS

*Deuxième langue obligatoire :  
vous êtes un handicapé physique  
la Direction va vous soigner !*

Handicapés physiques... c'est comme ça que Michel Pébereau surnomme élégamment ceux qui ne maîtrisent pas deux langues étrangères (vous). Du coup, vos cours de rééducation seront à coeff' 6. Ça fait cher la séance de kiné...

En effet, la Commission Paritaire et le Conseil de Direction ont adopté, l'année dernière, (pas à l'unanimité, loin s'en faut...) le projet de la Direction instituant une deuxième langue obligatoire en deuxième et troisième années dès la rentrée 1997.

Jusque là, ça va... L'AGE-UNEF approuve cette nouveauté (si, si, ça nous arrive). Certes, cela représentera une charge de travail supplémentaire, parfois lourde à supporter, notamment pour les étudiants salariés ou en double cursus. C'est aussi, comme souvent à Sciences-Po, une rupture de contrat : si vous êtes en Première Année, vous avez signé pour étudier une langue, vous aurez droit à deux.



Mais bon, en même temps, parler trois langues, c'est pas si mal (trois, parce que le français, c'est une langue aussi, banane). Et puis aussi, il faut l'avouer, dans internationalisation, il y a International (et sation, aussi). Donc, la deuxième langue obligatoire, on est pour. Le problème, c'est l'évaluation.

(Comme souvent à Sciences-Po, en langues notamment.)

Ladite deuxième langue va être affectée d'un coefficient 3 en deuxième année et à nouveau 3 en troisième année, soit 6 en tout (jusque là, vous suivez ?). C'est beaucoup : autant que la première langue en contrôle continu (qui passe d'un coeff 4 à 3). Et on peut surtout se demander comment ces notes seront attribuées. Comme vous n'êtes pas tous censés être trilingues, des barèmes différents seront appliqués selon les niveaux. Résultat, comme souvent à Sciences-Po, les classes moyennes paieront.

## LANGUE DE BOIS

En clair :

⊗ Les très bons pourront se faire dispenser, en prenant éco, GLPMC ou un enseignement d'ouverture dans leur deuxième langue, en ayant fait un séjour universitaire à l'étranger, ou en ayant un diplôme attestant qu'ils maîtrisent la langue en question. Deuxième langue sans heures de cours en plus et coeff' zéro, donc, pour ceux-là.

⊗ Les grands débutants (si, si, il y a encore des gens qui viennent de la fac' à Sciences-Po) seront en niveau 1. Comment seront-ils notés, si ce n'est pas sur leur (non)maîtrise de la langue ? Mystère. Sans doute sur leur participation et leurs progrès, concepts éminemment subjectifs, surtout à Sciences-Po. Conclusion : beaucoup de travail, surtout si vous commencez le russe ou le japonais avec 1h30 de cours par semaine ; mais une note sans doute au-dessus de la moyenne.

⊗ Les médiocres (bien fait) auront, eux, la joie de travailler et d'être notés selon leurs compétences. Concrètement, certains auront 8 (à coeff' 6, ne l'oublions pas). Banco.

Et tout ça, vous l'aurez deviné, l'AGE-UNEF est contre. Pour éviter que ces disparités dans les modes de notation aient de trop graves

conséquences, nous avons donc proposé de n'accorder à la deuxième langue qu'un coefficient 1 (en maintenant la première à un coefficient 4). Cette proposition de l'AGE-UNEF a été, comme souvent à Sciences-Po, rejetée. Elle a néanmoins recueilli l'approbation de 7 élus étudiants sur 8 en Conseil de Direction (si, si, et ne nous demandez pas de cafter, on ne vous dira pas qui est le huitième). Tout n'est pas encore perdu pour autant. Nous avons obtenu la création d'un groupe de travail sur l'enseignement des langues (les deux). Comptez sur nous pour y porter la bonne parole.



## RDA : 5

## REFORME DU SPORT A L'IEP

Le sport à Sciences-Po est une activité obligatoire (certains l'ont appris à leurs dépens). Pour l'instant, et contrairement aux rumeurs qui ont couru un temps l'année dernière, ce caractère d'obligation ne devrait pas être remis en cause. Considérant que pendant que les étudiants font du sport, au moins ils ne regardent pas des bouquins en bibliothèque, l'AGE-UNEF, une fois n'est pas coutume, est d'accord sur ce point avec la direction. Néanmoins, des modifications devraient apparaître cette année en ce qui concerne les activités sportives.

Premièrement, les deux régimes de l'association sportive (AS), à savoir « initiation » et « compétition » devraient être fusionnés en début d'année. Le principe est simple : la sélection des équipes relèverait désormais de la responsabilité des entraîneurs et non de celle des capitaines. Cette sélection s'opérerait après quelques séances d'entraînement, afin de pouvoir réellement jauger le niveau et la

motivation des étudiants. Par la suite, les deux catégories « initiation » et « compétition » redeviendraient d'actualité. Mais en fin d'année, au lieu de noyer des dizaines d'« initiés » dans une piscine pour connaître leur niveau en natation, alors qu'ils ont fait du basket, du rugby ou bien de la danse pendant l'année, les épreuves facultatives auraient lieu dans la discipline pratiquée par l'« initié » pendant l'année et seraient notées par l'entraîneur concerné. Pour la compétition, une réévaluation des grilles de notation dans chaque discipline sera opérée, afin que certains sports ne soient pas défavorisés par rapport à d'autres.

Secundo, pour le régime général, malgré de multiples propositions, le statu quo devrait en fait perdurer. Acquérir une salle serait selon la direction trop coûteux et les autres solutions sont, soit trop éloignées, soit insuffisamment disponibles, puisque l'IEP n'est pas prioritaire en ce qui concerne les

installations du CROUS ou de la Mairie de Paris. Bref, les personnes intéressées continueront à se trémousser en cadence dans la cave qui fait office de gymnase en dessous de Boutmy.

Sur le plan médical, conformément aux propositions de l'AGE-UNEF, un praticien universitaire sera engagé afin de bénéficier de tarifs moins prohibitifs et de faire régner la concurrence plus ou moins pure et parfaite.

Pour finir, la Direction devrait enfin prendre en charge la cotisation à l'AS des étudiants boursiers. Ceux-ci ne seront donc plus contraints à suer dans la cave, faute de moyens financiers.

Il reste néanmoins des points sur lesquels nous n'avons pas encore obtenu satisfaction :

☛ La diversification du régime général. Nous proposons que, au lieu de faire des activités trinitérisées pendant 45 minutes, les étudiants puissent y pratiquer au moins deux sports, l'un collectif, l'autre individuel. Cette évolution nécessite néanmoins l'utilisation de véritables locaux sportifs.

☛ Le problème des surcotisations pour certains sports proposés par l'AS n'est pas réglé en ce qui

## SCIENCES PO : 0

## Association sportive

*Et oui, le sport ne serait pas ce qu'il est à Sciences-Po sans l'AS.*

*Si vous jugez le baby-foot plus enrichissant humainement que les 3 tomes du Généreux, si vous n'avez pas peur des rugueux et si vous voulez participer à un grand week-end de beuverie collective (le critérium inter-IEP, où l'on fait aussi accessoirement du sport), rejoignez vite ce petit espace de culture alternative à Sciences-Po.*

*Bref, nous, on aime bien..*



concerne les étudiants boursiers. Nous souhaiterions que la direction prenne également en charge ces surcotisations (ou du moins une partie), afin que cesse la discrimination par l'argent dans ce domaine.



## C'EST QUOI UN DIPLÔME?

*Mais au fait, c'est quoi un diplôme ?*

La direction actuelle se pose de plus en plus cette question (dans sa grande sagesse). En attendant sa réponse (Sciences-Po Bac+5 ? Sciences-Polytechnique ? CAP de jeune con avec un attaché-case ?), elle vous permet déjà de faire reconnaître vos compétences pour des séjours post-doctorat à l'université de Chulalongkorn (Thaïlande) ou des cycles d'études féministes en Australie (véridique).

Mais si vous n'avez pas l'esprit aventurier (ah, ces Français, quels conservateurs), vous pouvez aussi goûter à la dernière nouveauté : ça ressemble à un diplôme, ça coûte aussi cher qu'un diplôme (enfin, qu'une année) et c'est une manière polie de vous dire ce que l'on pense de votre diplôme. Le CEA (Certificat d'Etudes Appliquées et pas Commissariat à l'Energie Atomique, même si c'est aussi une grosse machine, chère et gaspilleuse d'énergie) vous permet en effet pendant un an de pointer 1 ou 2 fois rue Saint-Guillaume et d'avoir le droit de signer une convention de stage... point barre. Quand même plus sympa que l'ANPE, et surtout meilleur pour l'image de l'IEP (avouez que cela vous touche).

Heureusement, il y a quand même encore des jeunes diplômés qui partent tout de suite pour montrer leur diplôme à tous les passants, au lieu de multiplier les années de CEA, voire de DEA ou de prép'ENA-parkings. Un bon moyen de donner un peu plus de consistance à ce diplôme est alors de continuer ses études... ailleurs.

Seulement voilà, là, la direction ne vous aide plus du tout. Les équivalences possibles sont scandaleusement insuffisantes (pensez qu'avec un diplôme de Sciences-Po, l'inscription en licence de droit n'est que rarement automatique !). On comprend d'ailleurs la réticence des facs, vue la manière dont Sciences-Po les traite : protectionnisme bibliothécaire, priorité de plus en plus nette aux diplômés des grandes écoles pour l'admission en 2ème année... et désintérêt général (les universités made in US, ça fait tellement plus rêver). Résultat, elles se vengent (les méchantes).

*L'Age Unef propose :*

Bref, là encore, il va falloir se battre (du travail pour super-AGE-UNEF !) pour :

- ↳ l'amélioration des relations

## C'EST QUOI UN DIPLÔME?

d'ensemble avec les facs

- ↳ la mise en place de mesures favorisant les doubles cursus

- ↳ la création d'enseignements d'ouverture « ouvrant » plutôt sur l'histoire ancienne, l'éco mathématisée ou le droit civil que sur le marketing du luxe ou la chanson à texte au Malawi...

*La Prép'ENA*

Malgré ses dehors de joyeuse uniformité, l'année complémentaire de préparation aux concours administratifs (pour les extimes) est organisée en deux niveaux (très) différents : la préparation aux concours de niveau "administrateur central" et la préparation aux concours de niveau "attaché d'administration centrale".

Problème : pour les mêmes droits d'inscriptions, certains cours sont réservés à la première filière...

D'autre part, et dans les deux cas, notez bien que, comme son surnom ne l'indique pas, cette année ne vous prépare pas seulement à devenir des Chirac ou des Fabius, mais aussi à toute une variété chatoyante de concours administratifs (Ecole Nationale de la Magistrature, Sécu, Affaires étrangères...).

Seuls les élèves diplômés d'un IEP, qu'il s'agisse de l'IEP de Paris ou d'un IEP de province, et quelle que soit leur section d'origine, peuvent s'inscrire en prép'ENA (renseignements et inscriptions au 56, rue des Saints-Pères).

Mais avant, réfléchissez bien ! En effet, si Richard Descoings vous

conseille aimablement (ou pas) de ne pas vivre cette belle expérience qui a enrichi sa jeunesse, ne croyez pas qu'il ait peur que vous lui piquiez son boulot dans 2 ans. Pour une

fois, l'AGE-UNEF ne peut que faire chorus pour vous dire : gaffe ! Vous vivez dans un monde plein de Pèbèreaux. Le problème n'est pas que vous soyez « trop peu mûrs »



## C'EST QUOI UN DIPLÔME?

pour intégrer l'ENA (thèse officielle pour décourager les ex-AP, défendue par tous ceux qui connaissent bien Nicolas Bazire). Mais vous n'êtes pas sans savoir que notre belle fonction publique se modernise, et qu'un ambassadeur de 80 ans, c'est toujours plus moderne que 2 de 40 ans. En clair, il y a de moins en moins de postes pour de plus en plus de candidats (toujours moins de 50 postes pour l'ENA, mais ils se comptent sur les doigts d'une main atrocement mutilée aux affaires étrangères...). Donc, attention aux effets secondaires de la prép'ENA si vous n'êtes pas motivés et sûrs de vous, et/ou prêts à tenter les « petits » concours et à bosser en province. Sinon, vous risquez d'avoir à ruser sur vos CV quand vous chercherez ensuite un stage chez Mac Do ou une place à l'ESSEC, où ces années de prép'ENA seront considérées comme perdues.

### Les diplômes de troisième cycle

#### (1) Les DESS

L'Institut délivre des Diplômes d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) dans cinq secteurs :

- ↳ Aménagement et Urbanisme
- ↳ Etudes et Stratégies Marketing : si vous plaisez bien à Arthur

Andersen et à Alain Lancelot (grabataire au Conseil Constitutionnel, ex directeur de Sciences-Po et toujours de ce DESS), ce DESS peut vous permettre de réaliser des guides en quadrichromie avec tout plein de pub dedans.

- ↳ Finances d'entreprise et marchés internationaux de capitaux : responsable : J.-J. Rosa, pour ceux qui aiment...

- ↳ Politiques d'entreprise en développement social et emploi

- ↳ Gestion de l'information dans l'entreprise : s'apparenterait aux JM], puisque les cours ont lieu au presbytère de Saint-Germain des Prés et qu'on y rencontre des étudiants aux origines géographiques et diplômées extrêmement variées. Sauf que l'ambiance y est vraiment exceptionnelle (si, si) et que les enseignements ont très bien négocié le tournant du multimédia : un petit coin sympa de Sciences-Po à découvrir.

#### (2) Les DEA (et la suite)

Dans le cadre de l'Ecole doctorale, l'Institut confère en outre six Diplômes d'Etudes Approfondies (DEA) :

- ↳ Démographie économique
- ↳ Economie appliquée



## C'EST QUOI UN DIPLÔME?

- ↳ Etude comparée de la transition démocratique dans l'Europe post-communiste (ex-Etudes soviétiques et est-européennes : les temps changent, Carrère d'Encausse reste)

- ↳ Etudes politiques : assez orienté vers la philosophie politique et les questions internationales. Si vous sentez une âme de sociologue politique, allez plutôt faire un tour à Paris-I (pour une fois, vous avez la possibilité d'y rentrer directement en DEA).

- ↳ Histoire du XXème siècle : ce DEA est à un DEA d'histoire ce que les guerres du XXème siècle sont aux guerres tout court : beaucoup plus médiatisé, il laisse beaucoup moins de survivants. Et attention : si vous voulez faire ensuite de la recherche un peu moderne et pas de journalisme, sachez que le sujet moyen se rapproche plus de « le Figaro vu par le Monde, janvier-mars 1984 », que de « Les lieux de mémoire en banlieue rouge au XXème siècle »...

L'Ecole doctorale permet aussi d'obtenir, pour ceux qui ne veulent décidément plus quitter Sciences-

Po, le doctorat et l'habilitation à diriger des recherches (devenez René Rémond) dans cinq disciplines : science politique, histoire, économie, gestion, sociologie - ce qui n'empêche d'ailleurs pas les brochures officielles d'insister plutôt sur les débouchés hors recherche des DEA (mais si, viendez, avec de l'histoire vous ferez du journalisme...).

Bref, il est plus facile d'entrer en DEA à Sciences-Po avec un diplôme maison qu'en DEA ailleurs (cf supra). Mais il est aussi moins intéressant d'en sortir... En effet, Sciences-Po n'a quasiment plus d'allocations de recherche et ses mauvais rapports avec les facs (sauf étrangères, ce qui n'est bien sûr pas négligeable) ne facilitent pas la recherche de postes universitaires par la suite. Alors que faire ? D'abord penser aux avantages de l'EHESS : c'est pas loin, ils n'ont pas peur des Sciences-Po, ils sont brillants intellectuellement et la recherche est leur métier. Quelques anciens y ont très bien réussi. Ensuite, passer l'agrégé quand il en existe une (histoire, sciences sociales), sans complexes (vous



## C'EST QUOI UN DIPLÔME?

avez de l'avance sur les méthodes). Enfin, se faire des copains à la fac chez les élèves (c'est souvent bien sympa)... mais aussi chez les profs (c'est souvent bien utile).

Toutes ces formations, créées en ordre dispersé autour des centres de recherche de la FNSP (dont leurs professeurs sont souvent issus) dans les années 70, ont donc été regroupées en « Ecole doctorale ». Quès aco ? En fait, l'Ecole doctorale peut être la meilleure ou la pire des choses. La meilleure, parce qu'elle permet des contacts entre DEA, une certaine interdisciplinarité qui fait l'intérêt de la formation Sciences-Po. La pire, si on repense aux discours d'Alain Lancelot quand il présentait son premier projet en la matière : le but semblait être à terme la création de diplômes spécifiques et non plus nationaux (plus de DEA, donc des difficultés pour retourner en fac ensuite, obtenir des allocations ; et des droits d'inscription modèle Sciences-Po). Lancelot parlait même, avec sa diplomatie coutumière, de créer un « haras d'étalons » visant à maintenir les étudiants-chercheurs (« pensionnaires ») dans le giron de l'Institut.

Heureusement, pour l'instant, notamment grâce à la vigilance des élus AGE-UNEF et UNEF-ID en Conseil Scientifique et dans les

autres conseils, ces funestes projets ont échoué : si les DEA ont été fédérés, ils n'ont pas disparu. A suivre, d'autant plus que les rêves de Richard Descoings le transportent plus souvent au MIT qu'à la Sorbonne...

### (3) Les vrais diplômes et les papier avec un tampon IEP

**Attention, en revanche :** la création de diplômes maison a suivi d'autres voies : MBA et PEA (rattachés à la formation continue et non à l'Ecole doctorale). Un MBA, vous savez ce que c'est, à Sciences-Po comme ailleurs. Mais les PEA... aaah, les PEA ! Ce ne sont pas des Plans d'Épargne en Actions, même si Michel Pébereau les couve d'un œil attendri, et s'il faut avoir un PEA bien garni pour s'offrir un PEA made in Sciences-Po. Et ce ne sont surtout pas des DEA : ces « Programmes d'Études Approfondies » (Métiers de la Ville, et Gestion des Transformations Sociales) cachent sous des intitulés ronflants leur principale tare : ce sont des diplômes « maison », et non nationaux. Autrement dit, un papier avec un tampon IEP dessus, et c'est tout, vous vous débrouillez pour prouver que ça vaut quelque chose. Et combien pour ce papier ? Plus de 100 000 FF en droits

d'inscriptions pour ces formations d'un ou deux ans... Ne vous dites pas pour autant que les PEA ne sont qu'une arnaque inutile : la lecture du programme des enseignements en PEA Gestion des Transformations Sociales peut vous faire passer un bon quart d'heure de franche rigolade.

### Et pour partir tout en restant...

Enfin, pour les nostalgiques, l'Assoc' des anciens existe, des anciens de l'AGE-UNEF l'ont

rencontré (elle ne s'en est pas tout à fait remise). Elle mérite le voyage : exotisme garanti dans les cocktails ou les rallyes (ah tiens, t'es de SP CRH ou de SI ?), réception d'un annuaire qui vous permet de savoir combien d'anciens travaillent dans la farine de poisson ou sont présidents de la République, et, quand même et surtout, cartes de bibliothèque à l'IEP beaucoup moins chères que pour le reste du monde, du moins pour les premières années d'adhésion.

## II / LA REVOLUTION





## ALLIES OBJECTIFS ET ENNEMIS DE CLASSE

- le RESP : UNEF-ID de droite, RPR pour les intimes. Vote avec la direction, ou avec René Rémond lorsque la direction n'est pas assez à droite.

- l'ADES : syndicat à vision futuriste et planétaire ayant pour ambition l'installation d'Internet à Sciences-Po. Celle-ci s'étant faite sans son intervention, l'ADES a définitivement décidé de redevenir un syndicat virtuel. Vote aussi avec la direction.

- l'UNEF-ID : syndicat sympathique dont la principale activité consiste à changer de président. Si vous êtes intéressé par le poste, contactez-les, aucune expérience syndicale n'est exigée. Ne vote pas trop mal, mais pas trop vite non plus.

- SUD : attention, ceci n'est pas une marque déposée mais un pur produit Sciences-Po. De la solidarité avec les exclus à l'impression en quadrichromie, SUD est à l'exemple de son président, une bonne filière Marketing, qui a bien assimilé la leçon de leur maître à tous, Alain Lancelot. Ne vote pas (l'Assemblée Générale ne s'est pas encore réunie), ou de façon surprenante (l'AG s'est réunie à 4 H du matin)

*Pour l'instant, nous avons la chance de ne pas avoir de "syndicat d'extrême droite à Sciences Po"*

Attention néanmoins : si la couleur de certaines associations est bleu-blanc-rouge tirant sur le brun, leurs sombres promoteurs sont passés maîtres dans l'art du camouflage. Soyez vigilants !

Cercle National de Sciences-Po, puis Cercle Jean Chouan, qui n'était qu'une couverture de l'Action Française, puis Cercle Carl Schmitt disparu avant d'apparaître car convaincu il y a quatre ans de fraude lors de la reconnaissance des associations, les noms des associations d'extrême-droite changent en permanence pour détourner l'attention des étudiants. Ensemble en fut un des derniers avatars. Vigilance lors de la journée des associations : un fasciste peut en cacher un autre...

Leur tactique est toujours la même : mensonge, fraude, journaux perfides ou calomnieux à l'espérance de vie heureusement à chaque fois limitée, hypocrisie (ils se sont fait passer pour des méhaigneristes en 1994 et pour des chiraquiens en 1995) et lorsque cela ne suffit pas, violence.

Les gros bras musclés du GUD et autres UNED ont fait des visites à Sciences-Po ces dernières années. L'an passé, le président de l'AGE-UNEF s'est retrouvé à l'hôpital après une de leurs descentes. Heureusement, les étudiants réagissent. Depuis cinq ans, les contre-meetings réunissent de 100 à 550 étudiants de toutes tendances politiques contre les réunions du FN ou de l'AF à Sciences-Po

## L'AGE-UNEF, POUR VOUS SERVIR

L'existence même de ce manifeste, élaboré par des étudiants, témoigne de certaines imperfections du système d'enseignement supérieur en général, et de Sciences-Po en particulier. Nous nous devons de pallier ces défauts au maximum, et de contribuer à la solution de nos problèmes.

L'association syndicale est le moyen de se prendre en main et de ne pas rester passif et indifférent devant une machine administrative qui, préoccupée surtout par son bon fonctionnement interne, tend à ignorer les besoins des usagers.

L'Association Générale des Etudiants de Sciences-Po est une association de loi de 1901, affiliée à l'Union Nationale des Etudiants de France. Son but est de défendre les intérêts des étudiants de Sciences-Po, de ceux qui aspirent à le devenir, des anciens élèves. L'AGE a vocation à rassembler le plus grand nombre d'étudiants possible sur des bases syndicales.

Pour nous, à l'AGE Sciences-Po, le syndicalisme étudiant repose sur trois axes :

- La solidarité quotidienne des étudiants de l'IEP

- L'information des étudiants de l'IEP, le développement de la réflexion sur l'enseignement qui nous est dispensé

- L'action pour la défense des intérêts des étudiants de manière plus générale, dans une perspective de transformation sociale.

### Petite histoire de l'AGE-UNEF

Et au matin du septième jour, voyant le merdier qu'il venait de créer, dieu fonda l'AGE-UNEF

C'est en 1907 qu'est créée l'Union Nationale des Etudiants de France, syndicat corporatiste et républicain bon teint. En 1940, même si certaines composantes de l'UNEF combattent l'occupant et Vichy, la majorité se conforme au souffle fétide venu d'Auvergne et adopte un mutisme condamnable, une neutralité choquante, mais bon, passons, puisque semble-t-il qu'à l'époque, on ne savait pas.

Après la guerre, c'est le grand bouleversement. Le mouvement étudiantin se massifie, et avec l'ouverture de l'enseignement supérieur aux classes sociales moins favorisées, des plates-formes de revendications sociales sont adoptées et la Charte de Grenoble (1946), base d'un réel syndicalisme étudiant, définit l'étudiant comme un jeune travailleur intellectuel en formation.

A cette époque, l'UNEF syndique un étudiant sur deux et gère tous les

## AGE UNEF, POUR VOUS SERVIR

services étudiants. La guerre d'Algérie marquera l'apogée de l'UNEF, grâce notamment à son combat humaniste et anti-colonialiste.

Après mai 68 subsistent deux grands syndicats étudiants : l'UNEF-US et la "grande UNEF", l'UNEF-Renouveau, à laquelle reste affiliée l'AGE-UNEF ScPo.

Au début des années 70, les syndicats sont débordés par une extrême-gauche militante qui finalement se rallie au syndicalisme étudiant en 1976.

Les années 80 voient l'apparition de l'UNEF-ID, créée à partir de l'UNEF-US, tandis que l'UNEF-Renouveau devient l'UNEF-SE (Solidarité Etudiante).

Mais le taux de syndicalisation poursuit sa baisse, et la participation aux élections universitaires reste très peu élevée (rarement au-dessus de 10 %, comparée aux 45 % de Sciences-Po qui se singularise).

*Apartisane mais pas apolitique, nationale et non-corporo*

L'AGE-UNEF reste donc affiliée à

une organisation nationale, car nous sommes concernés par les problèmes de l'enseignement supérieur, soit parce que nous en venons, soit parce que nous finirons sûrement notre après-Sciences-Po ailleurs. Donc pas de corporatisme sur l'IEP.

L'AGE-UNEF reste fidèle à ses traditions mais sûrement pas apolitiques. Nous regroupons ainsi des étudiants sur des bases uniquement syndicales, en respectant les origines et appartenances politiques de

chacun.

Doit-on séparer syndicalisme et politique ? Sempiternelle question qui illustre un faux débat. Le milieu étudiant a ses caractéristiques, d'où la nécessité d'un syndicalisme propre, mais il n'est pas coupé de la société et de ses crises, d'où la dimension éminemment politique des questions que nous avons à résoudre. Par ailleurs, en tant que syndicalistes étudiants, nous considérons avoir toute légitimité pour nous sentir solidaires d'autres luttes : celles des salariés, celles des femmes, celles des immigrés... Sciences-Po n'est pas un monde à



## AGE-UNEF, POUR VOUS SERVIR

part : les militants de l'AGE-UNEF défendent un syndicalisme de transformation sociale, ouvert sur le reste de la société.

1995 :

*L'année de toutes les révolutions*

Les raves en Boutmy et autres soirées n'ont pas été les seules occupations des militants durant cette année révolutionnaire. En 1995, nos cellules grises ont été largement mises à contribution :

- 1994-95, année de la femme : grâce aux militantes AGE-UNEF, qui ont créé une commission femmes ouverte à toutes et à tous qui est devenue depuis une association indépendante

- Participation toujours en tête de cortège à de nombreuses manifestations (rapport Laurent, etc.)

- Soutien aux insurgés et autres squatters de la rue du Dragon (collecte de livres, soutien scolaire).

Sciences-Po en grève ! Face aux tentatives farinelliennes de supprimer nos bourses Institut Fondation (B.I.F.), afin de les transformer en prêts Institution Fondation (P.I.F...), les révoltés du Boutmy ont (enfin !) fait entendre leur voix. Durant les Trois Glorieuses (24-25-26 janvier 1995).

les armées ennemies se sont heurtées à l'occupation des amphis nuit et jour et à la grève générale.

Avec le concours de l'inimitable, inoubliable, indescriptible Jean-Paul Fitoussi (professeur d'économie en 2<sup>e</sup> année et choisi par les étudiants pour négocier avec la direction), les insurgés ont obtenu le retrait définitif du projet, la réévaluation du montant des bourses et la création d'une commission dirigée par l'inimitable, etc. J.P.F., chargée de rédiger un rapport en vue d'améliorer le système d'aide sociale. En conséquence, les occupants, après trois nuits éprouvantes mais exaltantes, ont enfin pu rentrer se coucher...

La fin de l'année a vu l'adoption de ce fameux rapport : le système d'aide sociale s'assouplit de manière à mieux répondre aux besoins. Mais ces derniers sont tels que l'on reste sur sa faim. C'est déjà ça, mais c'est pas encore ça !!

1996 :

*Le retour du Roi Richard*

Alain Lancelot, fatigué par l'AGE-UNEF, se retire dans sa datcha rue de Montpensier. (Conseil Constitutionnel). Richard Descoings, pur produit de l'appareil, mais que certains décrivaient comme un

## L'AGE-UNEF, POUR VOUS SERVIR

réformateur, bien qu'il n'ait pas de tache de vin sur le front et n'ait jamais été ministre de l'agriculture, prend les rênes du pouvoir. Mais l'AGE-UNEF ne s'est pas contentée d'observer le nouveau directeur

Après avoir recueilli 1300 signatures "Pour une vraie première année", occupé moult amphis et dessiné des cadavres d'AP sur le dangereux chemin qui mène à la rue Saint-Guillaume, l'AGE-UNEF, l'UNEF-ID et le Comité de mobilisation formé d'étudiants de Première Année non syndiqués ont finalement obtenu du nouveau directeur Richard Descoings le droit au redoublement.

Désormais, la Première Année ressemble un peu plus à une première année. Fini le calvaire pour les quelque 80 AP virés chaque année. Si la Première Année reste un mauvais moment à passer, l'AGE-UNEF ne désespère pas de voir un jour le reste de ses propositions

adopté (cf. supra).

Et c'est pas tout : l'AGE-UNEF a bien évidemment participé aux grands temps forts de l'année 1995-96 : manifestation pour les droits des femmes le 25 novembre, mouvements sociaux et étudiants de novembre-décembre, mobilisation en faveur des sans-papiers de Saint-Bernard...

*1997 : année de réflexion intense...*

Comme on ne prise pas la langue de bois, on est bien obligé d'avouer (mais seulement sous la torture) que l'année 1997 ne fut pas très faste. La gauche syndicale était divisée, les arguments de nos adversaires ne volèrent pas bien haut, et l'AGE-UNEF souffrait d'un "generation gap".

Ne désespérons pas. Michel Rocard a triplé son score entre 1969 et 1994 et à l'heure où nous écrivons, Lionel Jospin est toujours premier ministre.



## LES THÈSES D'AVRIL

*Action, expression et réflexion syndicale*

**Les réunions :** Régulièrement, l'AGE appelle à participer à des réunions, des débats sur les problèmes que rencontrent les étudiants. C'est en Assemblée Générale (AG), publique, que les grandes orientations de l'AGE sont prises par les adhérents, que des étudiants sont élus pour veiller à l'application des décisions.

**Les affichages :** L'AGE dispose de trois panneaux (quand la Direction ne cherche pas à nous les réduire) situés respectivement au 27 rue St-Guillaume, 56 rue des St-Pères, 9 rue de la Chaise. L'affichage de ces panneaux est régulièrement renouvelé. Pensez à les consulter : ils servent à vous informer.

**Presse subversive :** Le Caneton déchainé (comme son alter ego Sciences-Po Intox) est un organe satirique, mais néanmoins militant et revendicatif, très prisé dans la péniche, surtout par la direction et tous les malandrins, dont les sombres machinations et autres funestes fourberies sont dénoncées à la grande joie des lecteurs. Trait d'Union, dernier né de l'imagination de nos valeureux militants, est un mensuel d'information syndicale (ce qui n'exclut pas quelques franches rigolades).

Ce sont cependant les tracts qui assurent une information régulière des étudiants sur le militantisme et les actions de l'AGE-UNEF.

**Soutien pédagogique :** l'AGE-UNEF ne veut bien évidemment pas se substituer aux enseignements de l'IEP. Cependant, le coût des cours, la fin du service des polys, le rythme de travail, etc. ont amené l'AGE-UNEF à développer certains outils depuis une dizaine d'années :

- dossiers QM pour les première année, fiches techniques, fiches de lecture, exposés, etc., autant de supports écrits faits par et pour les étudiants de l'IEP.

- cours de soutien, stages de suivi l'été pour les étudiants de première année "septembrisés", correction de galops blancs ; ces actions solidaires sont mises en place à la demande, en nous contactant à nos tables ou auprès des militants.

*Stratégies guerrières de l'AGE-UNEF*

Pendant un très court moment, l'AGE-UNEF a cru réellement au principe de la cogestion, censée associer les étudiants à la gestion de l'Institut. Le leurre n'aura pas duré longtemps, notre ex-directeur Alain Lancelot ayant reconnu en son temps que " le terme de cogestion est fautif " (sic).



## LES THÈSES D'AVRIL

Par la maîtrise des ordres du jour, la direction impose en effet un cadre de discussion qu'il est bien difficile de transgresser. De plus, plus les attributions des conseils sont importantes, plus on y trouve de "représentants de la société civile", moins les étudiants sont représentés et moins ils peuvent faire entendre leur voix.

Cette vision sans illusions de la cogestion ne nous empêche pas de participer aux élections (votez qui vous savez) et de siéger dans les conseils : outre un moyen d'information sur les projets de la direction, ces instances sont également un lieu de confrontation avec elle, un lieu où nous continuons à imposer le rapport de forces que nous construisons sur le terrain.

Participer aux élections, c'est pour nous l'occasion de promouvoir la plate-forme que l'AGE-UNEF construit en son sein :

- lutte contre la sélection arbitraire,
- amélioration des conditions d'études,
- démocratisation de l'accès à l'IEP,
- lutte contre le racisme,
- justice sociale.

Notre action ne se limite pas aux campagnes électorales, une semaine

par an. Les élections dans le cadre de la cogestion sont un de nos moyens pour avancer nos idées et nos valeurs, mais c'est avant tout par une véritable pratique militante que nous défendons les intérêts des étudiants. Les recours devant les tribunaux (voir le point suivant), les tracts et journaux pour informer, les sit-in, les manifs, les AG et autres actions diverses, variées et souvent percutantes sont de notre arsenal.

Par notre militantisme et nos travaux (notamment les recours en justice, la transparence sur la vie de l'IEP ou la présence active de nos élus et militants, nous avons su imposer un rapport de force qui nous permet de faire d'égal et égal avec la direction (ou du moins d'essayer). Les autres élus étudiants ont tendance à oublier qu'ils ont une voix...

Nous avons fait reculer les droits d'inscription en 3ème cycle de 3000 F à 600 F. Nous avons été en tête de ligne lors des contre-meetings des étudiants de l'IEP pour répondre aux provocations de l'extrême-droite. Nous avons été une composante active du Comité d'Action Laïque de l'IEP le 16 janvier 1994, défilant avec plusieurs centaines d'étudiants de Sciences-Po sous la bannière " La République ne financera pas une école à deux vitesses ".

Et à quand l'autogestion?



## LES THÈSES D'AVRIL

Nous fûmes aussi de la contestation contre le CIP, contre les lois Joxe, Pasqua et Debré, du soutien aux déboutés du droit d'asile, du soutien aux expulsés de leur logement, des manifs contre le rapport Laurent, des manifs étudiantes l'hiver 95-96 et nous avons organisé le voyage à Strasbourg contre le congrès du FN...

Les recours de l'AGE-UNEF devant la justice ne concernent pas seulement le statut (voir supra). Car Alain Lancelot, notre ancien directeur aujourd'hui procureur Vichynski au Conseil constitutionnel, avait une vision quelque peu particulière du droit...

*Le détournement du droit bourgeois contre ses propres promoteurs*

1990 : Recours pour l'annulation des élections, suite à



l'invalidation de notre tête de liste par la Direction (Celui-ci n'aurait pas produit l'original de son diplôme pour s'inscrire à l'IEP). Le Tribunal Administratif nous donne raison et annule les élections, en précisant que l'IEP a accepté cet étudiant en 3ème cycle. Alain LANCELOT fait appel. La Cour Administrative d'appel reconnaît que notre élu est seulement pédagogiquement diplômé (relevé de notes) et qu'il lui manque encore son Diplôme administratif. Elle confirme cependant l'annulation des élections en précisant que toutes les élections à l'IEP sont irrégulières !

1991 : Recours déposé contre le vote par correspondance en 3ème cycle et la hausse de signatures nécessaires pour déposer une liste aux élections (de 50 à 100). La Direction retire ces mesures avant que le recours n'aboutisse.

Juin-Décembre 1991 : Affaire Pierre WALFISZ. Un étudiant est accusé de tricherie. S'ensuit toute une suite de procédures abusives : retrait de la copie avant la fin de l'épreuve, refus de communication de dossier scolaire, épreuve d'appel durant laquelle Alain LANCELOT remplace au dernier moment le jury, accuse l'étudiant de désinvolture et lui colle un zéro

## LE DÉTOURNEMENT DU DROIT BOURGEOIS

pointé ! A la rentrée, le Conseil de Discipline se réunit pour la première fois depuis 1945 et... innocent l'étudiant, avant l'aboutissement du recours.

**Novembre 1992 :** Recours contre la réforme du second cycle, sur la non rétroactivité de la réforme et les points d'avance acquis par les étudiants de 3ème année pour leur diplôme. Malgré les conclusions très favorables du Commissaire du Gouvernement, le recours échoue. L'appel de l'AGE-UNEF est dans l'embouteillage au Conseil d'Etat.

**Mai-juin 1993 :** Un recours déposé par un étudiant annule les élections. Le jugement confirme l'irrégularité de l'organisation des élections à l'IEP. Sauf pour le mode de scrutin, celles-ci doivent obéir aux mêmes règles que les Universités (composition des listes notamment)

**18 février 1994 :** une incontestable défaite, ou la réforme du second cycle. Il n'existe pas de règle juridique qui interdise à un établissement de modifier, après le passage d'une partie des épreuves d'un examen, les coefficients et les

règles de prise en compte des épreuves dudit examen : telle est la position du Conseil d'Etat dans l'affaire AGE-UNEF c/ IEP. En l'absence d'une telle règle garantissant leur sécurité juridique, les étudiants devront donc s'en remettre à la sagesse de ceux qui les dirigent (on a vu le résultat) ou à adhérer massivement à un syndicat combatif.

**Juin 1994 :** la victoire en chantant, ou le conseil des Prud'hommes. Si après avoir déposé un recours contre l'IEP au tribunal administratif, vous apprenez que vous êtes licencié sans motif de votre petit boulot de moniteur d'informatique à l'IEP, vous vous poseriez peut-être des questions. Et vous auriez tort. Saisissez, sur les indications de votre syndicat étudiant préféré, le conseil des Prud'hommes de Paris. Il ne vous dira pas pourquoi vous avez été licencié, mais il condamnera l'employeur, qui ne le sait pas non plus, à verser 2000F pour licenciement abusif.

Seulement 2000F ? Oui, car le préjudice est calculé en fonction de la difficulté à retrouver un emploi :

## CONTRE SES PROPRES PROMOTEURS

et le héros de cette histoire, ancien secrétaire à l'orga de l'UNEF, est actuellement cadre à la Banque de France. Félicitations, et pense à ta cotisation d'ancien de l'AGE.

**1995 :** bis repetita placent, ou tant qu'à faire des conneries, mieux vaut tout faire d'un bloc. D'autant plus, cher ancien de l'AGE-UNEF, que tu as réussi un magnifique doublé en épinglant aussi l'IEP, mais ce coup-ci devant le juge administratif.

En effet, par un étrange concours de circonstances, l'étudiant licencié s'était également vu refuser une inscription en prép'ENA et une exonération de droits d'inscription. Il a donc conduit un recours, ce qui l'a conduit aux déboires précédemment exposés.

Le Tribunal Administratif a jugé d'une part qu'aucune raison sérieuse ne s'opposait à l'inscription de l'intéressé en prép'ENA, et d'autre part, que les raisons invoquées pour lui refuser l'exonération des droits d'inscription n'étaient pas fondées.

En effet, l'IEP faisait valoir que l'intéressé "tirait des ressources d'un montant inconnu d'une activité non précisée". Le T.A. a constaté non

sans humour que l'IEP ne pouvait se fonder "sur le fait que ses rémunérations étaient inconnues alors même que celles-ci étaient versées par la FNSP", au titre de moniteur informatique.

Moyennant quoi, l'IEP est condamné à verser une fois de plus 1000F pour frais de justice. Soit donc 3000F. Banco.



"Cher Richard, je vous passe le flambeau des petites conneries juridiques. Maintenant, je les fais en grand au Conseil Constitutionnel"

Alain LANCELOT

## 5 ANS DE GOULAG

SCIENCES-PO BAC +5

*Vous en rêvez, Descoings aussi...*

Passée du stade de rumeur à celui de grand chantier du quinquennat, la réforme de la scolarité devrait encore beaucoup occuper la direction et les syndicats cette année. Mais méfiez-vous, ce projet n'est pas là que pour animer les réunions parfois interminables de Commission Paritaire ou de Conseil de Direction. Cette réforme concerne directement tous les étudiants de l'institut. Enfin, peut-être pas vous, mais sûrement les prochains ; donc soyez sympas, pensez à eux. Trêve de bavardages, entrons maintenant dans le vif du sujet.

L'idée de la direction est de pouvoir donner une valeur internationale au diplôme de Sciences-Po. De fait, Richard Descoings voudrait que Sciences-Po soit reconnu comme un établissement dont les étudiants sortent avec un diplôme équivalent Bac +5. En effet, la combinaison de deux cursus au sein de l'IEP, l'un en trois ans pour les étudiants entrés à niveau Bac 0 ou Bac +1, l'autre en deux ans pour ceux en général (je présente toutes mes excuses aux exceptions qui ne

font que confirmer la règle) de niveau Bac +3 passés par la procédure d'admission, empêche Sciences-Po d'être reconnu en dehors de nos frontières comme un établissement « de niveau » Bac +5 : si certains ont effectivement suivi cinq années d'études universitaires à leur sortie de la rue Saint-Guillaume, d'autres en sont restés à trois, d'où confusion et impossibilité de donner une valeur reconnue internationalement à notre « très cher » diplôme. Si vous avez bien suivi le raisonnement, vous conviendrez donc comme Richard Descoings qu'une réforme est indispensable pour atteindre cet objectif.

Quelle réforme ? C'est là que le problème se complexifie, et je vous rassure, devient plus intéressant. Certains s'inquiètent et parlent déjà de suppression de la Première Année, voie la plus rapide, puisque dès lors tous les étudiants entreraient au minimum à niveau Bac +3 et ressortiraient au bout de deux ans de scolarité avec un joli diplôme bac +5. En ce qui concerne cette hypothèse, nous ne pouvons la confirmer, tant que notre « mouchard » n'aura pas été posé dans le bureau du directeur (c'est une question de jours...), et, au lieu de spéculer sur les éventuelles

## 5 ANS DE GOULAG

propositions de la direction, nous préférons vous présenter les premières conclusions issues de nos réflexions communes.

Nous tenons au préalable à préciser que nous ne sommes pas opposés à une telle réforme de la scolarité, qui aurait l'énorme avantage, selon nous, de permettre enfin d'aérer un cursus pour l'instant bien trop concentré. **Voici donc nos positions sur cette question.**

*Non à la suppression de la Première Année. Oui à une Première Année en deux ans.*

La Première année, en effet, nous y tenons. Son introduction a certes constitué pendant la Guerre une « révolution nationale » (c'était en 1941) à Sciences-Po, mais son existence demeure aujourd'hui le meilleur moyen d'éviter la dérive que nous craignons depuis

longtemps à Sciences-Po : supprimer la Première Année, cela revient en effet à transformer l'IEP en une simple « grande école », complètement déconnectée de l'université française, à laquelle nous sommes déjà insuffisamment liés (on pense, entre autres aux problèmes des équivalences en fac à la sortie de Sciences-Po), sans parler des effets que cela pourrait avoir pour nos « chers » droits d'inscription.

D'autre part, depuis la réforme de 1992, la Première Année fait partie intégrante du cycle du diplôme.

Il est donc hors de question de la supprimer. La réorganiser, en revanche, pourquoi pas ? Si l'on considère en effet la principale critique adressée à la Première Année, à savoir qu'elle constitue une année de bachotage, l'étaler sur deux ans devrait enfin permettre de résoudre ce problème. Si l'on





## 5 ANS DE GOULAG

réfléchit en effet à la logique qu'entraînerait la réforme avec maintien de la Première Année, il paraît clair que pour les étudiants entrant après l'examen d'entrée, la scolarité devra durer désormais cinq ans, et donc : **un premier cycle en deux ans, suivi d'un deuxième cycle en trois ans.** En ce qui concerne, le premier cycle, l'idée est donc d'étaler sur deux ans une année qui apparaît souvent trop stressante et qui ne permet pas d'approfondir les enseignements. Sans remettre en cause la pluridisciplinarité, un cycle en deux ans, nous paraît susceptible de permettre un rythme mieux adapté et d'éviter de se contenter d'un simple survol des enseignements. Toujours dans la même volonté d'approfondissement des enseignements, ce premier cycle en deux ans devrait permettre aux étudiants qui le souhaitent, de **suivre plus facilement un double cursus à la fac** : Sciences-Po devrait encourager, et non obliger, les étudiants à suivre parallèlement un DEUG à la fac, ce qui leur serait permis par l'allègement de la scolarité, provoquée par cette réforme.

Par ailleurs, la charge de travail étant étalée sur deux ans et non plus sur un, il y aurait

désormais la place à un enseignement d'ouverture, afin là encore de permettre un travail plus poussé, au moins dans cette discipline.

Enfin, le stage de six semaines serait maintenu, et pourrait ainsi trouver place sans bouleverser les calendriers (on pense à l'aberration que représente la rentrée fin novembre, qui fait que les années deviennent de simples semestres), puisque les étudiants auraient largement le temps de l'effectuer durant les quatre mois de vacances qui s'étendraient de juin à septembre.

Voilà donc pour le premier cycle, passons au deuxième cycle.

*Deuxième cycle : fin de la concentration des années et ouverture sur le monde extérieur.*

La principale idée, ici, c'est de réorganiser le deuxième cycle en trois ans, qui se décomposerait ainsi : **deux véritables années d'études et une année permettant de s'ouvrir sur le monde qui nous entoure.**

Faire deux véritables années d'étude, c'est remplacer ces deux semestres que constituent actuellement les Deuxième et Troisième années, ce qui provoque

## 5 ANS DE GOULAG

a.g.e.  
unef  
sciences po

une trop grande concentration de l'année et donc souvent le même phénomène de bachotage qu'en Première Année, en deux véritables années d'étude qui commenceraient en octobre pour s'achever fin mai, début juin. Cela serait désormais possible pour la nouvelle Deuxième Année puisque le stage de six semaines de Première Année aurait désormais lieu entre les deux années du premier cycle. Mais également pour la Troisième Année, puisque nous proposons que le stage ou le mémoire de Deuxième Année soit remplacé par une véritable année d'ouverture sur le monde extérieur.

Cette année pourrait prendre plusieurs formes : **année d'études à l'étranger, stage prolongé en entreprise, ou mémoire...** Cela dépend en fait de l'orientation que l'on compte donner à ces études. Cette année permettrait ainsi à chacun de mieux définir son projet

personnel. Néanmoins, il faut noter que pour les étudiants entrés par la procédure d'admission, des dérogations pourraient être fournies : pour un étudiant qui aurait déjà effectué une année d'études à l'étranger, un mémoire ou un stage en entreprise dans son cursus universitaire, il devrait être possible de ne pas rééditer la même expérience.



Des soirées SUD pendant 5 ans !  
Mais que fait l'AGE-UNEF ?

## LE CAPITAL

Pour une refonte de l'aide sociale à Sciences-Po

L'AGE-UNEF :

- Il faut faire payer les riches !

Le directeur :

-Oui, ma chère Arlette, c'est une hypothèse séduisante, mais pas n'importe lesquels. Les riches ne sont pas les auteurs de libéralités de la FNSP, qui spéculent sur les marchés financiers asiatiques et qui accumulent les stocks-options avec l'argent de l'Etat et des étudiants. Les riches, ce sont les parents des étudiants !

L'AGE-UNEF :

- Vous êtes sûr ?

Le directeur :

- Mais oui, Michel Pébereau, le 2<sup>ème</sup> PDG le mieux payé de France, vous le répètera. Sciences-Po est un modèle de redistribution, un havre d'égalité des chances dans ce monde universitaire de brutes. Les étudiants dont les parents sont riches paient pour les étudiants dont les parents sont pauvres.

Résultat : « indépendamment des différentes aides publiques (bourses d'enseignement supérieur, bourses de DESS ou de DEA, bourses de service public, etc.), Sciences-Po a créé son propre régime d'aides,

financé par une partie importante des droits d'inscription payés par l'ensemble des étudiants. Ces aides peuvent prendre la forme de bourses d'inscription (exonérations de paiement des droits d'inscription) et/ou de bourses de scolarité ». (Brochure de la FNSP. Information sur l'aide sociale aux étudiants, 1997-1998)

FNSP Presents:  
A production of Old "Ray" Reamond  
Featuring:  
Michael PIB-Row



Ah, la solidarité, quelle belle idée ! Les riches payent pour les pauvres, pour leurs petits camarades méritants, et Sciences Po est ainsi un modèle de redistribution, un monde quasi gratuit qui lèse les plus démunis (?!) en leur ôtant la satisfaction de voir que les riches, eux, payent.

Rappelons brièvement les principes. Les études à Sciences Po coûtent cher, très cher. 5850 francs pour l'année universitaire 1997-1998. Soit très exactement 9,45 fois les droits d'inscription de l'Université. Oui, mais, rétorquez-vous, Sciences Po n'est pas une Université, si ? Ben si, aux dires de M. Descoings. Et, en tout état de cause, c'est un

## A GENOUX !

Etablissement d'Enseignement Supérieur Public. Alors, comment justifier de tels droits d'inscription ? La direction, ici, ne manque pas d'arguments, tous plus fallacieux les uns que les autres :

D'abord, bande de privilégiés, vous coûtez beaucoup plus cher qu'un étudiant de Fac. Usagers de la FNSP, vous devez payer le service (public) qu'elle vous rend. Et, c'est bien connu, le prix d'un service public est proportionnel à son coût. C'est pour ça que les malades et les retraités payent plus pour la sécu que les salariés bien portant, que les élèves de ZEP plus que ceux du 7<sup>ème</sup> arrondissement, que les élèves des filières technologiques plus que ceux des filières générales, que le prix des billets SNCF est plus cher quand vous allez dans une zone enclavée... Ah bon, c'était pas l'idée que vous vous faisiez du Service public ? Ça tombe bien, nous non plus.

Ensuite, petits veinards, vous disposez d'une infrastructure dont les autres ne bénéficient pas : de jolis locaux, une belle bibliothèque, un super service audioscopie (c'est que ça coûte cher, ces petites bêtes là...), et puis aussi, des photocopies pas chères, des polycopiés gratuits (ah non, tout ça, vous n'avez pas...). Et

puis, ça tombe bien, tout ça appartient à une Fondation privée, la FNSP. Vous n'êtes donc pas seulement des usagers d'un Service public, mais aussi des clients d'une boîte privée... qui devrait vous facturer ses prestations, prestations que vous devriez avoir le choix de payer ou non... Si c'est effectivement les services de la FNSP qu'on vous demande de régler lorsque vous acquittez vos droits d'inscription, ça devrait vous être signifié quelque part (sur votre carte d'étudiant par exemple) mais surtout, ça ne pourrait en aucun cas être obligatoire. Vous imaginez, être obligé de consommer (et de payer) les sandwiches de Servair quand vous prenez le TGV ?

Dernier argument de la direction, le plus pervers, le plus pernicieux, so-disant décisif : le niveau élevé des droits d'inscription sert à financer l'aide sociale. Le voilà, l'argument massue, l'argument qui tue, devant lequel tout syndicat étudiant respectable est censé s'incliner, tellement qu'il est fort, l'argument. Et en plus, il est à double détente :

D'abord, les pauvres ne payent pas. Sciences Po, c'est cher, et c'est pour ça que c'est gratuit « pour ceux qui en ont vraiment besoin ». Et alors ? Si Sciences Po était gratuit ou quasi-

## GLASNOST

Après la perestroïka, la glasnost : dans le souci d'améliorer, si c'est possible, les relations entre administration et sujets de l'IEP, il nous semble réalisable d'améliorer la lisibilité du système d'évaluation, ça serait déjà ça.



L'une des tares originelles de l'Institut, et donc l'une des revendications historiques de l'AGE-UNEF, est l'opacité du système d'évaluation dans les conférences. Exposés, fiches de lecture, fiches techniques, fiches de synthèse, dissertations : on en rend beaucoup, on nous les rend parfois, on a les notes de temps en temps. Et surtout, l'importance relative des notes reste à la discrétion du Maître. La moyenne fait donc intervenir des valeurs en partie inconnues auxquelles s'ajoutent des appréciations encore plus floues (participation, note de gueule...). Et les notes les plus importantes ne

sont pas toujours celles que l'on croit. L'originalité de votre look, vestimentaire ou idéologique, seront appréciés à leur (in)juste valeur. Enfin, l'homogénéité des résultats finaux est assurée, soit brutalement par l'harmonisation (en première année) soit par les objectifs de moyenne de classe fixés par l'administration aux profs qui donnent lieu à d'inénarrables péréquations...).

En première année, la conséquence logique de ce système est la nécessité de maintenir opaque la réunion de fin d'année des maîtres de conférence et de l'administration. Même si les quotas par conférence semblent en voie de disparition, cette réunion reste un lieu fermé d'où ressortent parfois des décisions pleines de surprises. De plus, le quota de 70% de reçus en juin sur l'ensemble de la promotion demeure.

Admis en deuxième année, le choix de section n'est plus théoriquement libre depuis qu'un jury d'orientation été créé, il y a deux ans, afin d'éviter les surcharges de certaines sections. Ainsi, dans la plus pure tradition du paternalisme occidental, les étudiants irresponsables peuvent être remis sur le droit chemin et les

## GLASNOST

rêves dont ils ne sont pas eux mêmes conscients peuvent, ensuite, se réaliser. Reconnaissons tout de même que ce jury a toujours, jusqu'ici, respecté les choix des étudiants. Mais alors, quelle est son utilité? Dans le souci de rationaliser les dépenses de l'IEP et pour permettre à la France de respecter les critères de convergence, l'AGE-UNEF propose sa suppression.

A la fin de la deuxième année, un autre problème se pose. La session de septembre, qui est la règle dans les "établissements supérieurs publics" n'existe pas à l'IEP. La deuxième chance devient une deuxième deuxième année!

L'amélioration de la transparence dans la notation et dans les orientation n'a pas pour seul but de satisfaire une curiosité malsaine sur son propre avenir. Elle pourrait aussi, peut être, rendre plus efficaces les enseignements et les

indications donnés lors de corrections par les professeurs.

C'est pourquoi l'AGE-UNEF, avant-garde éclairée, réclame:

- ☛ une grille de notation claire dans les conférences. Celle-ci, définie en début d'année par le maître de conférence, préciserait les coefficients attribués dans la note finale aux galops, aux dissertations, aux exposés, aux fiches, à la participation, à la gueule...

- ☛ des délais de correction pour les galops

- ☛ l'instauration de partiels communs en première année pour limiter l'arbitraire du contrôle continu

- ☛ la présence d'un représentant étudiant dans les "conseils de classe" en fin de première année et la suppression du quota officieux de 70% de reçus en juin

- ☛ la suppression du jury d'orientation

- ☛ le maintien ou la restauration de la session de septembre pour toutes les années et la généralisation des corrections croisées



a.g.e.  
unef  
sciences po



## LE CAPITAL

gratuit, « ceux qui en ont vraiment besoin » ne paieraient pas non plus - rappelons qu'il existe des exonérations à l'Université aussi, où les droits d'inscription ne sont pourtant pas du même ordre. Et l'avantage, c'est que « ceux qui en ont un peu besoin seulement, mais besoin quand même », ne paieraient pas non plus. Alors, c'est vrai, convenons en, les « riches » ne paieraient pas à la hauteur de leurs moyens. En même temps, le ticket de bus leur coûte le même prix qu'aux autres aussi. Et ce n'est pas injuste, parce qu'ils payent plus d'impôts (ou à tout le moins devraient payer plus d'impôts...). La comparaison n'est même pas osée : redisons le, **Sciences Po est un Service public**, même si Descoings n'est pas un chauffeur de bus...

Deuxième étape : les droits d'inscription financeraient l'aide sociale proprement dite, à savoir les Bourses Institut Fondation (BIF). C'est bien joli, mais c'est même pas vrai.



L'enveloppe des BIF est une des dépenses de l'IEP, au même titre que toutes les autres (les petits fours de la direction et

tout le tralala...).

Conformément au principe budgétaire d'universalité, aucune recette n'y est affectée. On peut aussi bien décider que c'est la taxe d'apprentissage, les Presses de la FNSP, ou Sciences Po formation qui finance les bourses. C'est un peu compliqué quand on n'a pas le budget sous les yeux, mais les conséquences, elles, sont très claires : ça veut dire que demain les droits d'inscription peuvent passer à 20000 balles, sans que l'aide sociale n'augmente d'un centime. Ou que les droits peuvent rester ce qu'ils sont et l'aide sociale passer à zéro. Sans avoir le moindre doute sur le fait que ce n'est pas l'intention de Richi, on ne peut pas ad vitam eternam s'en remettre à la bonne volonté du directeur et de la FNSP pour garantir le niveau d'aide sociale. Plus important encore, le système actuel répond à une logique de charité de la FNSP vis-à-vis de ses pauvres (elle donne ce qu'elle veut,



indépendamment des besoins réels des

**« Ne laissez pas René Rémond porter seul le fardeau de la FNSP ! »**

## A GENOUX !

étudiants). Ce n'est en aucun cas une application du principe de solidarité étudiante.

Ce principe, nous le défendons : il ne nous paraît aucunement absurde que, dans une logique mutualiste, les étudiants de Sciences Po participent à l'organisation d'un système complémentaire d'aide sociale. C'est pourquoi nous réclamons la mise en place d'un **Fonds de Solidarité Étudiante** qui se substituerait au système actuel. Le principe, calqué sur celui des FAVE (Fonds d'Aide à la Vie Étudiante) de la Fac, serait le suivant :

Il s'agirait de créer un fonds, alimenté en partie par les étudiants, en partie par Sciences Po. Ce fonds serait complètement indépendant du Budget de l'IEP. Les contributions des étudiants affectées à ce fonds seraient strictement indépendantes des droits d'inscription. Elles seraient proportionnelles au montant nécessaire pour couvrir les besoins réels des étudiants aidés. Elles ne pourraient excéder 500 francs, Sciences Po se chargeant du reste. Ainsi, aucune augmentation des droits ne pourrait plus être justifiée par le montant de l'aide sociale. De même, on pourrait continuer à réclamer l'alignement des droits

d'inscription de Sciences Po sur ceux de l'Université, étant entendu que cela n'affecterait pas le montant alloué à l'aide sociale.

Ce fonds serait cogéré par les étudiants à travers une commission composée de deux tiers de représentants étudiants, et d'un tiers de représentants de Sciences Po. Les étudiants seraient des élus de CP et de CD. La commission déterminerait chaque année le montant de l'aide en fonction des besoins réels constatés l'année précédente. Elle serait également chargée de répartir l'aide sociale entre les étudiants en fonction de critères à fixer.

Ce projet de refonte de l'aide sociale permet donc à la fois :

- ✧ La participation réelle des étudiants à la gestion de leurs études.
- ✧ La garantie du maintien de l'aide sociale.
- ✧ La transparence de sa gestion.
- ✧ Son attribution en fonction des besoins réels des étudiants.
- ✧ Elle s'inscrit dans le cadre d'une de nos revendications essentielles : la baisse des droits d'inscription.



## ENTRE LE PLAN ET LE MARCHÉ :

*Petit résumé pour les fainéants*

1982 : 190F  
1984 : 450F  
1986 : 850F  
1988 : 2000F  
1989 : 3000F  
1990 : 4000F  
1991 : 5000F  
1996 : 5740F  
1997 : 5850F



« L'organisation de l'enseignement public à tous les degrés est un devoir de l'Etat. Cet enseignement doit être gratuit ». Encore la voix des nostalgiques de l'ex-URSS de l'AGE-UNEF ? Non, juste le Préambule de la constitution de 1946...

La privatisation rampante de l'I.E.P., qui s'appuie sur un statut réglementaire de 1985 non conforme à la loi Savary de 1984, ne fait le jeu de personne, et surtout pas celui des étudiants.

Tout d'abord, les principes d'autonomie et de démocratie sont bafoués.

L'I.E.P est en effet géré par une Fondation privée : il n'a pas de budget propre, pas de patrimoine : il n'est pas autonome. De plus, toutes les décisions importantes le concernant sont prises par les

héritiers des auteurs de libéralités réunis au Conseil d'administration de la F.N.S.P. : il n'est pas démocratique.

Ensuite, les droits d'inscription à Sciences Po s'élèvent à 5850 F pour l'année universitaire 1997-1998, soit exactement 9,45 fois les droits d'inscription à l'Université, ou 13 fois les droits d'inscription à Sciences Po de 1984, soit une inflation de 1400%. Comme seulement le tiers du produit des droits d'inscription est reversé à l'aide sociale complémentaire mise en place à Sciences Po, les deux autres tiers ne servent qu'à engraisser la F.N.S.P.

Enfin, cette logique de privatisation incite l'État à se désengager.

En effet, comme la F.N.S.P. fait des bénéfices (grâce aux judicieux conseils de placement de Michel Pébereau...), pourquoi l'État investirait-il dans Sciences Po ? Ainsi, depuis 1987, la part de l'État dans le financement de l'I.E.P. est passée de 81% à 70%. Les droits d'inscription représentent désormais 10% des ressources : ils ne font que compenser le désengagement de l'État que la



## IL Y A LE SERVICE PUBLIC

F.N.S.P. a elle-même provoqué !

Continuer dans cette voie est dangereux pour tout le monde. Le statut illégal de Sciences Po fait de l'ombre à son diplôme, et fait honte à ses juristes (même s'ils sont par ailleurs au Conseil d'État). Les Universités rechignent de plus en plus à recevoir des étudiants de Sciences Po. Les équivalences sont accordées au compte-gouttes.

Pourtant l'I.E.P. a été clairement identifié par la loi Savary de 1984 dans son article 37 comme grand établissement public. À ce titre, il devrait être entièrement rattaché au service public de l'enseignement supérieur.

En tant qu'E.P.A. (Établissement Public Administratif), il devrait être doté d'un budget propre et d'un patrimoine indépendant de celui de la F.N.S.P. Cela lui permettrait de se débarrasser de la tutelle encombrante des conservateurs de la F.N.S.P. : l'I.E.P. deviendrait autonome. Cela permettrait également aux étudiants, aux enseignants et aux membres du personnel de participer à l'élaboration et au vote du Budget de l'I.E.P. : ils détermineraient avec

l'administration le montant des droits d'inscription (600 F ne nous semble pas abusif compte tenu de l'inflation), et leur affectation (aide sociale, achats d'éponges et de craies, petits fours de la Direction, colliers en perles de Marianne Viort...): l'I.E.P. deviendrait démocratique.

Revenir à un statut légal est la condition sine qua non pour faire avancer nos réformes : alignement des droits d'inscription sur ceux de l'Université, refonte de l'aide sociale, reconnaissance des équivalences avec la Fac, Sciences Po Bac + 5... Sciences Po doit s'ouvrir à tous les étudiants français et étrangers sans condition de ressources financières. Le seul critère de recrutement tolérable est celui du mérite.

Attention, nous ne voulons pas d'un nivellement par le bas !

Si nous prenons pour modèle l'Université, nous ne nous faisons pas d'illusions sur son sort : elle manque de moyens, de professeurs, de bibliothèques, de restaurants, de logements... Les conditions d'études à Sciences Po sont bonnes, et nous le reconnaissons. La plupart des enseignements sont de qualité, le personnel administratif est disponible, le cadre est plutôt agréable... De même, la logique du concours d'entrée s'inscrit dans

## SERVICE PUBLIC

celle de la méritocratie républicaine : elle n'est pas mauvaise en soi.

*Cependant, rien ne justifie le racket de la F.N.S.P. sur les droits d'inscription, sur les photocopies et sur les polys.*

Avant 1987, Sciences Po était déjà une structure de travail accueillante. Dire que les droits d'inscription sont justifiés par la qualité du service offert aux étudiants est une aberration : c'est nier toute appartenance de Sciences Po au Service Public, et en faire une pure boîte privée.

*Contre le fatalisme en milieu IEPéen, l'AGE-UNEF veut imposer une coupure définitive du lien de dépendance qui relie l'I.E.P. à la F.N.S.P.*

L'avenir de la recherche en sciences sociales devant être pris en compte, et la F.N.S.P. disposant de surcroît de centres de recherche compétents (CERI, OFCE, CEVIPOF...), nous réfléchissons aux conséquences d'une éventuelle nationalisation de la F.N.S.P. : l'I.E.P. doit récupérer les moyens de remplir sa mission (les locaux du 27, du 30 et de la rue de la Chaise, les livres, le jardin, les chaussettes de Guillaume Piketty...). Parallèlement, pourquoi ne pas considérer que puisque la mission

de la FNSP est de promouvoir la recherche en Sciences Politiques, elle doit le faire dans le cadre du C.N.R.S.?

Il faut en finir avec la privatisation de Sciences Po. Nous voulons avoir la parole et rejetons le paternalisme aliénant de la Direction. Nous refusons d'être matraqués par des droits d'inscription prohibitifs. *Nous sommes attachés à un service public unifié, laïc, gratuit, de l'enseignement supérieur.*

VIVE L'AGE-UNEF !

VIVE LE SERVICE PUBLIC !

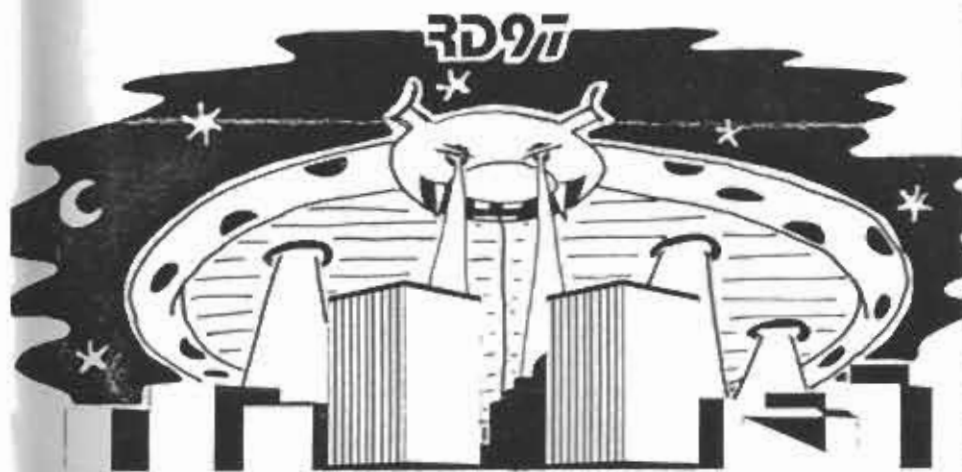
VIVE LE SYNDICALISME  
DE TRANSFORMATION  
SOCIALE !



## RIONS UN PEU POUR FINIR (CAMPAGNE JANVIER 1997)

the State Council  
presents

# INDEPENDENCE DAY (COINGS)



Starring : Richie as "The Chiefpresident", Mary Ann Wiore as "The First Lady" (the one who dies at the beginning), Willy Piccadilly as "the brilliant second with a portable phone telling to real people not to panic and trying to save what can be saved", Nike Katzar as "the children and the dog", Raymond Sr and Raymond Jr in the Defence staff, Pat Hardwin as "the sacrificed" (the one who dies in the end)...

... and the Hage Iounef™ as the Aliens !!!

suite au dor...



## CAPTION

Ils ne se déplacent qu'en nuage (de coccinelles), ils communiquent par télépathie (bon moyen pour le mandat impératif). Ils sont à des millions d'années lumière de la conception humaine du droit. Ils le savent, et ils s'en foutent. Ils en profitent, ils la détruisent, et après ils s'en vont.

L'Unef a déjà détruit les facs. En 36 ans (le temps d'un recours devant le Council of State), elle peut faire disparaître de la carte scolaire tous les grands établissements. Richie, the ChiefPresident parviendra t-il à sauvegarder son indépendance ?

## SI VOUS AVEZ MANQUÉ LE DÉBUT :



En ce temps là le Chef était contesté. Pas à cause de sa politique, à cause de son âge. Un peu à cause de sa politique quand même : il avait changé la marque des petits fours, et cela ne plaisait pas à tout le monde dans son entourage. Mais Richie, the ChiefPresident n'était pas un novice: il avait été pilote pendant les réformes de 1992 (cf tract *L'Age Unef et son alliée la justice*), et avait contribué à repousser la première

invasion extraterrestre. Vaincus par le droit bourgeois, les aliens de l'Hage louneff s'en étaient retournés dans leur kolkhoze de l'outerspace. Ils ne devaient pourtant pas en rester là. Ils se préparaient pour l'attaque finale. Ils connaissaient le point faible des United States of Sciences Pow : son statut.

1994 : deuxième tentative des aliens, nouvel échec : le ChiefPresident de l'époque, Allan Lance-the-water parvient à démasquer un alien qui avait pris possession du corps d'un Commissaire du Gouvernement. La ruse grossière des extraterrestres rouges n'a pas fonctionné. Pour se prémunir contre de nouvelles incursions de ce type, Old Ray Remond lasérifie tous les juges administratifs pour les purifier.

Mais les aliens sont tenaces, ils récidivent en 1996 et s'emparent du Council of State. C'est peut-être le point de départ de la reconquête de la galaxie. (Et c'est aussi le début du film).

## EXTRAITS

Quelques heures avant l'attaque finale contre les monstrueux extraterrestres, the Chief President exhorte ses troupes.

« Le mot administration n'est plus un mot creux. Il faut aujourd'hui oublier nos conflits stériles pour s'unir contre les forces extra-administratives. C'est



aujourd'hui le jour de l'indépendance... Il ne s'agit plus de combattre pour la tyrannie, l'oppression ou contre la cogestion, mais de combattre pour survivre. Si nous vainquons, la Saint Guillaume ne sera plus une fête uniquement SciencesPowtesque, mais la fête intergalactique de libération des administrateurs de grands établissements et des banquiers. »

L'attaque a commencé. Ça va être un carnage. Willy Piccadilly l'homme à tout faire du ChiefPresident est envoyé, à bord d'une coccinelle surgelée, en mission de reconnaissance.

« - Roger ?

- ah non, c'est Allan.

- Pardon, pas la bonne fréquence. Faut pas rester là monsieur, c'est la guerre... crmm... Roger ?

- Non, c'est Richie.

- Pas de bol, Chevik, ils sont là. Ils sont nombreux... Plein. Je les vois. Ils sont tous rouges, ils ont des sabres laser entre les dents. Chief, j'ai peur. Over.

- Tenez bon, vieux !

- Chief, ils attaquent. Je viens d'éviter la loi Savary de justesse. Aaaargh, je suis touché par un argument juridique, je crois que c'est le préambule de la Constitution... Over... crmm.

- Vous mourrez en héros. La Powrie vous est reconnaissant. Vous aurez votre portrait dans Sciences Pow Intox. Over.

- Oui, mais alors, vous changez de dessinateur. Pasque moi, la tête à Toto... »

## CRITIQUES

*Sciences Pow Intox* : terrifiant

**UNEFID INFORM** : Une équipe formidable. Le ChiefPresident est terriblement convaincant, Willy Piccadilly est surprenant de maîtrise, Maryann Wior brille par l'intériorité de son jeu. Les aliens sont vraiment pas beaux et pas sympa.

**Le Caneton Déchainé** : Une caricature grossière. C'est de l'intoxication. Les aliens sont des êtres humains comme les autres.

**INDÉPENDANT DE LA RUE SAINT GUILLAUME** : Magistrale démonstration de la supériorité de la civilisation Sciencpowtesque.

**L'Indep' des Chiottes** : c'est à prouf !